



L'ENTREPRISE.AI

MODÈLE RÉDIGÉ — MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX · 974

Mémoire technique

Cloisons & plafonds

Un mémoire complet, déjà rédigé. Remplacez les champs entre crochets par vos informations, supprimez ce qui ne concerne pas votre lot, et il est prêt à déposer.

Cloisons de distribution · doublages · isolation acoustique et thermique · faux plafonds · trappes de visite · joints et finitions

Les champs [entre crochets] sont les seuls à compléter

0 Notice d'utilisation

⚠ CETTE PAGE ET L'ANNEXE B SONT À SUPPRIMER AVANT DE DÉPOSER VOTRE OFFRE

Tout le reste du document — de la partie 1 à l'annexe A — est un **mémoire technique rédigé**, écrit à la première personne du pluriel, dans la forme attendue par un acheteur public. Il n'y a rien à réécrire : il y a des champs à compléter.

Les trois seules choses à faire

- ☐ **Remplacer chaque champ [entre crochets]** par votre information. Ils apparaissent en rouge et en gras. L'annexe B en donne la liste complète, regroupée par nature — vous pouvez la parcourir une fois et tout collecter d'un coup.
- ☐ **Supprimer les ouvrages absents de votre bordereau.** Ce modèle couvre un lot complet : cloisons, doublages, isolation, plafonds en plaques et plafonds démontables. Si votre marché ne comporte pas de plafond démontable ou pas de doublage, supprimez les passages correspondants : décrire un ouvrage qui n'existe pas montre que le document n'a pas été relu.
- ☐ **Vérifier le plan imposé par le règlement de la consultation.** Si le RC impose un cadre de réponse ou une liste de sous-critères, **son plan prime sur celui-ci** : reprenez nos parties dans son ordre et sous ses intitulés.

Ce que ce document contient déjà, et que vous n'avez pas à écrire

- ◆ Les modes opératoires, séquence par séquence, du traçage jusqu'au ponçage de finition.
- ◆ Les points d'arrêt, les contrôles et les tolérances — réception des supports, contrôle avant fermeture du deuxième parement, réception du plénum, réception du support par le lot peinture — la partie que la plupart des offres traitent en trois lignes.
- ◆ Les dispositions de sécurité, de propreté de chantier et de gestion des déchets, écrites en actions concrètes, y compris la filière propre au plâtre.
- ◆ Les contraintes propres à La Réunion — hygrométrie, saison cyclonique, termites, corrosion en ambiance saline, exigences acoustiques du logement collectif, délais maritimes — et la réponse apportée à chacune.
- ◆ Les normes, DTU et référentiels applicables au lot.

La règle qui décide de votre note

Un acheteur qui lit trente offres repère en une minute un mémoire qui ne parle ni du chantier, ni du site, ni de l'entreprise. Ce document vous fait gagner les quatre cinquièmes du travail — **le cinquième restant, ce sont vos noms, vos chantiers, vos quantités et vos moyens**. C'est lui qui fait la différence entre « satisfaisant » et « très satisfaisant ».

Sommaire

1 — Présentation de l'entreprise	4
2 — Compréhension du marché et analyse du site	6
3 — Organisation générale et moyens humains	9
4 — Méthodologie de planification, phasage et délais	11
5 — Installation de chantier et travaux préparatoires	14
6 — Exécution : traçage, ossatures et cloisons de distribution	16
7 — Exécution : doublages et isolation	19
8 — Exécution : faux plafonds et trappes de visite	21
9 — Exécution : traitement des joints, habillages et finitions	24
10 — Travaux en site occupé et relations avec les usagers	26
11 — Sécurité et prévention des risques	28
12 — Processus qualité : contrôles, points d'arrêt, DOE	30
13 — Chantier propre : nuisances et déchets	32
14 — Provenance des matériaux et économie circulaire	34
15 — Moyens matériels affectés au chantier	36
16 — Maîtrise des aléas et contraintes de La Réunion	38
17 — Insertion sociale et emploi local	40
18 — Nos engagements	41
Annexe A — Normes, DTU et référentiels applicables	42
Annexe B — Champs à compléter et check-list de dépôt	44

REPÈRE DE LECTURE

Les parties 6 à 9 sont la méthodologie d'exécution proprement dite : c'est le cœur noté du mémoire. Les parties 10 à 14 couvrent les sous-critères que la plupart des offres laissent vides — site occupé, sécurité, qualité, propreté de chantier, provenance des matériaux — et qui se notent séparément.

1 Présentation de l'entreprise

La société **[RAISON SOCIALE]**, **[forme juridique]** au capital de **[montant]** €, immatriculée sous le SIRET **[n° SIRET]** et établie à **[commune, 974]**, intervient depuis **[année de création]** sur les travaux de cloisons, doublages, isolation et plafonds à La Réunion.

Nos moyens

Effectif	[nombre] salariés, dont [nombre] poseurs-plaquistes, [nombre] jointoyeurs et [nombre] personnels d'encadrement.
Chiffre d'affaires	[CA N-1] € en [année] , dont [part] % réalisés en commande publique.
Qualifications	[qualifications QUALIBAT et certifications détenues pour la plâtrerie sèche, les plafonds et l'isolation, avec leur n° et leur millésime]
Formations des équipes	[formations suivies auprès des fabricants de systèmes : montage des cloisons séparatives, systèmes coupe-feu, plafonds — avec le millésime] . Nos chefs d'équipe sont formés aux systèmes que nous mettons en œuvre, et non seulement au produit générique.
Assurances	Responsabilité civile et garantie décennale souscrites auprès de [compagnie] , attestations jointes au dossier de candidature.
Dépôt et stockage	[surface] m ² de stockage couvert et ventilé à [commune] . Sur ce lot, la capacité de stocker les plaques et les sacs d'enduit à l'abri est une condition de qualité, pas un détail logistique : un matériau réhumidifié ne se rattrape pas.
Bureau d'études et calepinage	[nombre] projeteur(s) sur [logiciel utilisé] , produisant les plans de calepinage des plafonds, le repérage des cloisons par type et le plan des renforts.
Implantation	Siège et dépôt à [commune] , à [distance ou temps de trajet] du site du chantier. Nos équipes sont mobilisables sur le site en [délai] .

Références de chantiers comparables

Les opérations ci-dessous, exécutées à La Réunion, présentent une nature d'ouvrages et un contexte comparables à ceux du présent marché.

OPÉRATION	MAÎTRE D'OUVRAGE	MONTANT HT	ANNÉE	NATURE DES OUVRAGES
[intitulé de l'opération]	[MOA]	[montant]	[année]	[ouvrages réalisés — reprendre les mêmes natures que le présent lot : m² de cloisons par type, doublages, plafonds, exigences acoustiques ou coupe-feu tenues]
[intitulé de l'opération]	[MOA]	[montant]	[année]	[ouvrages réalisés]
[intitulé de l'opération]	[MOA]	[montant]	[année]	[ouvrages réalisés]

Les attestations de bonne exécution correspondantes sont jointes en annexe du présent mémoire. **[Si l'une de ces opérations a fait l'objet d'une mesure acoustique in situ conforme, le mentionner ici : c'est la référence la plus convaincante sur ce lot.]**

Montage retenu pour ce marché

[Conserver le paragraphe qui correspond à votre montage et supprimer les deux autres.]

- ◆ **Titulaire unique.** Nous exécutons l'intégralité des prestations du lot avec nos moyens propres. Aucune sous-traitance n'est envisagée.
- ◆ **Titulaire avec sous-traitance déclarée.** Nous exécutons en propre **[chapitres du bordereau]** et confions **[nature des prestations]** à la société **[nom du sous-traitant]**, titulaire de **[qualification]**. La déclaration de sous-traitance DC4 est jointe **dès la remise de l'offre**, avec les attestations et références du sous-traitant.
- ◆ **Groupement.** Nous nous présentons en groupement **[solidaire / conjoint]** dont **[nom]** est mandataire. La répartition des prestations entre cotraitants figure au tableau joint.

Dans tous les cas, **un interlocuteur unique répond de la totalité du lot devant le maître d'ouvrage : [nom du conducteur de travaux]**, dont les coordonnées directes figurent en partie 3. Nos sous-traitants et cotraitants sont soumis aux mêmes exigences de sécurité, de qualité et de propreté que nos propres équipes, et participent aux réunions de chantier.

2 Compréhension du marché et analyse du site

Le lot [n°] — [intitulé exact du lot] de l'opération [intitulé de l'opération], situé à [commune / adresse], comprend l'ensemble des cloisons de distribution et de séparation, des doublages, de l'isolation intérieure et des plafonds nécessaires à [objet : la construction de ... / la réhabilitation de ... / l'aménagement de ...].

Consistance des travaux

Après examen du CCTP, des plans, du rapport initial du contrôleur technique et du bordereau, nous retenons la consistance suivante :

NATURE D'OUVRAGE	QUANTITÉ PRINCIPALE	EXIGENCE DOMINANTE	POINT DE VIGILANCE IDENTIFIÉ
Cloisons de distribution	[m ²]	[type et épaisseur prescrits]	[ex. hauteurs sous dalle importantes exigeant des montants renforcés]
Cloisons séparatives entre logements ou entre locaux	[m ²]	[isolement acoustique exigé au CCTP]	[ex. double ossature désolidarisée, traitement des traversées]
Cloisons à exigence de résistance au feu	[m ²]	[degré exigé et localisation]	[ex. montée en sous-face de dalle, calfeutrement des traversées]
Cloisons de locaux humides	[m ²]	[classement d'exposition à l'eau du local]	[ex. plaques hydrofugées, traitement du pied de cloison]
Doublages	[m ²]	[thermique / acoustique / habillage]	[ex. planéité du support, présence de réseaux encastrés]
Isolation	[m ² par nature et épaisseur]	[résistance thermique ou performance acoustique exigée]	[ex. volume de stockage nécessaire, délai maritime]
Plafonds en plaques	[m ²]	[exigences feu, acoustique, hauteur de plénum]	[ex. réseaux denses en plénum, charges suspendues]
Plafonds démontables	[m ²]	[type de dalle et d'ossature]	[ex. calepinage à caler sur les luminaires et les bouches]
Habillages, coffres et gaines techniques	[ml]	[accessibilité, feu]	[ex. accès aux organes de coupure]
Trappes de visite	[nombre]	[dimensions, degré coupe-feu]	[ex. recensement à consolider avec tous les lots techniques]

Position du lot dans l'opération

Ce lot occupe une position particulière : il **referme les ouvrages des autres**. Les réseaux électriques, les canalisations, les gaines de ventilation et les organes de réglage disparaissent derrière nos parements et nos plafonds. Ce que nous fermons sans l'avoir fait constater, personne ne le reverra avant le premier désordre.

Il conditionne par ailleurs deux choses que le maître d'ouvrage voit immédiatement : **la performance acoustique réellement obtenue**, qui se joue à quelques détails de mise en œuvre invisibles une fois la cloison fermée, et **l'aspect final des surfaces**, puisque notre finition est le support direct du lot peinture.

Nous en tirons trois conséquences dans notre organisation : **un contrôle contradictoire avant toute fermeture de parement ou de plafond**, un reportage photographique systématique des ouvrages avant fermeture, et une **réception du**

support formalisée avec le lot peinture plutôt qu'un transfert tacite.

Exigences particulières relevées au CCTP

Les exigences ci-dessous sont celles qui déterminent le choix des systèmes et la méthode. Nous les avons relevées une à une et les traitons explicitement dans les parties 6 à 9.

EXIGENCE	OÙ ELLE S'APPLIQUE	CE QU'ELLE IMPOSE À NOTRE MISE EN ŒUVRE
Isolement acoustique	[locaux et parois concernés]	Système justifié par un rapport d'essai acoustique en laboratoire, désolidarisation périphérique, calfeutrement continu, décalage des boîtiers, traitement des traversées
Résistance au feu	[parois et plafonds concernés]	Système sous procès-verbal ou appréciation de laboratoire, montée en sous-face de dalle, calfeutrement des traversées, trappes de même degré
Réaction au feu des parements	[dégagements, locaux à sommeil, ERP]	Justification du classement des plaques, des dalles de plafond et des habillages
Exposition à l'eau des locaux	[sanitaires, cuisines, locaux d'entretien]	Plaques et ossatures adaptées, pied de cloison traité, interface avec l'étanchéité sous carrelage
Résistance aux chocs	[circulations, salles de classe, locaux recevant du public]	Parement renforcé ou double peau, protections d'angle, entraxe de montants resserré
Charges suspendues et accessibilité	[appareils sanitaires, barres d'appui, équipements muraux]	Plan des renforts établi et visé avant fermeture
Performance thermique	[parois et plafonds sous toiture]	Résistance thermique de l'isolant, continuité de l'isolation, traitement des points singuliers

Contraintes relevées lors de la visite du site

Nous avons visité le site le [date de la visite]. Nous en retenons les contraintes suivantes, qui structurent notre organisation :

CONTRAINTE CONSTATÉE	NOTRE RÉPONSE
[Accès au bâtiment et moyens d'approvisionnement des étages]	[Moyen de levage retenu, horaires de livraison, dimensionnement des colisages]
[Zone de stockage disponible, couverte ou non]	[Livraisons fractionnées par niveau, protection du stock, rotation]
[État hors d'eau et hors d'air du bâtiment à notre démarrage]	[Condition de démarrage, obturations provisoires demandées]
[Nature et planéité des supports existants]	[Mode de doublage retenu, reprises préalables demandées au gros œuvre]
[Locaux maintenus en service et cheminements des usagers]	[Phasage, cloisonnement de zone, horaires des travaux bruyants]
[Alimentation électrique et eau de chantier]	[Moyens propres prévus : coffret, groupe, réserve d'eau]

Analyse critique du dossier

Notre lecture du dossier de consultation appelle les observations suivantes, que nous portons à la connaissance du maître d'œuvre :

- ◆ [Point d'incertitude relevé : une performance acoustique exigée sans que l'épaisseur de cloison portée au CCTP permette de l'atteindre, un degré coupe-feu incompatible avec la trappe prévue, une hauteur sous dalle supérieure à la hauteur admissible du montant prescrit, une incohérence entre le plan et le bordereau...] — [la disposition que nous avons prise pour l'anticiper].
- ◆ [Deuxième point, le cas échéant.]

Ces points ont fait l'objet **[d'une question posée pendant la consultation le ... / d'une provision dans notre organisation]**. Nous les considérons comme maîtrisés et sans incidence sur le délai contractuel.

CE QUE NOUS VÉRIFIONS AVANT TOUT DÉMARRAGE

Une performance acoustique ou un degré de résistance au feu ne s'obtient pas avec une épaisseur de cloison : il s'obtient avec un **système complet, justifié par un procès-verbal d'essai ou une appréciation de laboratoire**, dont chaque composant — plaque, ossature, entraxe, isolant, vis, bande, calfeutrement — fait partie. Nous soumettons donc au visa de la maîtrise d'œuvre, dès la période de préparation, la fiche du système retenu pour chaque paroi à exigence, accompagnée du procès-verbal correspondant. Substituer un composant sans revenir au procès-verbal fait perdre la justification de la performance.

3 Organisation générale et moyens humains

L'équipe ci-dessous est nominativement affectée à ce chantier dès l'ordre de service. Les curriculum vitæ correspondants sont joints en annexe.

Encadrement

FONCTION	NOM	EXPÉRIENCE ET QUALIFICATIONS	PRÉSENCE SUR LE CHANTIER
Conducteur de travaux Interlocuteur unique	[Nom] [tél. direct]	[formation, n années d'expérience en aménagement intérieurs, chantiers comparables conduits]	[ex. 2 demi-journées par semaine + toutes les réunions de chantier]
Chef de chantier	[Nom]	[qualification, n années d'expérience, formation aux systèmes acoustiques et coupe-feu]	Présence permanente sur site pendant toute la durée des travaux
Chef d'équipe cloisons et doublages	[Nom]	[expérience, formation au montage des systèmes mis en œuvre]	Séquences 3 à 6
Chef d'équipe plafonds	[Nom]	[expérience, habilitation au travail en hauteur, conduite de plateforme élévatrice]	Séquence 7
Chef d'équipe finitions et joints	[Nom]	[expérience du jointolement et des niveaux de finition soignés]	Séquences 8 et 9
Référent sécurité et environnement	[Nom]	[formation SST, rédaction du PPSPS]	Visites hebdomadaires, présence aux inspections communes

Intervenants extérieurs mobilisés

INTERVENANT	MISSION	SÉQUENCE CONCERNÉE
Assistance technique du fabricant — [fournisseur du système]	Validation des configurations à exigence acoustique et coupe- feu, visite de conformité de mise en œuvre en début de série	Ouvrage témoin, séquence 3
Bureau de contrôle — [bureau désigné par le maître d'ouvrage]	Vérification des dispositions de sécurité incendie et des justificatifs de performance	Avant fermeture, réception
Laboratoire ou acousticien — [intervenant]	Mesures acoustiques in situ lorsqu'elles sont prescrites	Après finitions, avant réception
Géomètre ou topographe — [cabinet]	Report des traits de niveau et des axes lorsque le marché le prévoit	Traçage

[Supprimer les lignes sans objet : un intervenant annoncé et non mobilisé est un engagement non tenu.]

Effectifs prévisionnels par séquence

Les effectifs ci-dessous sont ceux que nous affectons au chantier ; ils sont ajustés en réunion de chantier en fonction de l'avancement réel et de la libération des zones par les autres lots.

SÉQUENCE	COMPOSITION DE L'ÉQUIPE	EFFECTIF
Installation, réception des supports, traçage	1 chef de chantier, 1 chef d'équipe, [n] compagnons	[n]
Ossatures et premier parement	1 chef d'équipe, [n] binômes de poseurs	[n]
Isolation et fermeture des parements	1 chef d'équipe, [n] binômes de poseurs	[n]

SÉQUENCE	COMPOSITION DE L'ÉQUIPE	EFFECTIF
Doublages	1 chef d'équipe, [n] poseurs	[n]
Plafonds	1 chef d'équipe, [n] poseurs habilités au travail en hauteur	[n]
Joints, enduits et finitions	1 chef d'équipe, [n] jointoyeurs	[n]
Levée des réserves et finitions résiduelles	1 chef d'équipe, [n] compagnons	[n]

Pilotage du chantier

Notre pilotage repose sur des outils écrits, tenus à jour et communicables à tout moment au maître d'œuvre :

- ✓ **Réunion de chantier hebdomadaire**, à laquelle assistent le conducteur de travaux et le chef de chantier ; compte rendu diffusé sous 48 heures.
- ✓ **Planning glissant à trois semaines**, mis à jour à chaque réunion et confronté au planning général de l'opération, avec l'état des zones libérées et des zones rendues.
- ✓ **Registre des points d'arrêt** : réception des supports, réception du traçage, contrôle avant fermeture de parement, réception du plénum, réception du support par le lot peinture — chaque étape y est datée, signée et photographiée.
- ✓ **Reportage photographique horodaté et localisé** de chaque paroi et de chaque plénum avant fermeture. Sur ce lot, c'est la seule preuve qui subsistera : après fermeture, plus rien n'est visible.
- ✓ **Plan de repérage des cloisons par type**, affiché sur le chantier, sur lequel chaque paroi porte le numéro du système et de son procès-verbal.
- ✓ **Plan des renforts et des trappes**, tenu à jour et soldé zone par zone avant toute fermeture.
- ✓ **Fiches d'autocontrôle** par nature d'ouvrage, versées au dossier des ouvrages exécutés au fil de l'eau.
- ✓ **Tableau de suivi des validations** — fiches techniques, procès-verbaux, échantillons, plans de calepinage — avec date d'envoi, date de retour attendue et relance automatique.

NOTRE ENGAGEMENT SUR LE DOE

Le dossier des ouvrages exécutés se constitue **au fil de l'eau**, séquence par séquence, et non en fin de chantier. Son sommaire figure en partie 12. Nous nous engageons à le remettre complet **[délai prévu au CCAP]** après la réception des travaux, avec le repérage des trappes et le plan des renforts effectivement posés — deux pièces que le gestionnaire recherchera à la première intervention de maintenance.

4 Méthodologie de planification, phasage et délais

Le délai global de **[durée]** fixé à l'acte d'engagement, période de préparation comprise, est décomposé en dix séquences numérotées de 0 à 9. Chaque séquence se termine par un événement vérifiable, qui conditionne l'ouverture de la suivante.

SÉQ.	CONTENU	DURÉE	CE QUI LA CLÔT
0 Préparation	Plans de calepinage et de repérage des cloisons, plan des renforts et des trappes, fiches des systèmes et procès-verbaux, échantillons, PPSPS, plan d'installation, commandes à délai long.	[n] sem.	Systèmes visés · plan des renforts approuvé
1 Installation	Base de vie, zone de stockage couverte, poste de découpe, zone de gâchage et de nettoyage, tri des déchets, protections.	[n] sem.	Installations visées par le maître d'œuvre et le coordonnateur SPS
2 Réception des supports et traçage	Constat contradictoire de l'état des supports et du bâtiment hors d'eau et hors d'air, report des traits de niveau, traçage au sol et au plafond.	[n] sem.	PV de réception des supports · réception du traçage
3 Ossatures et premier parement	Bandes résilientes, rails, montants, renforts, huisseries et bâtis, premier parement, gaines techniques.	[n] sem.	Ossatures et renforts contrôlés
4 Passage des lots techniques	Mise en attente maîtrisée : électricité, plomberie et ventilation interviennent dans les ossatures ouvertes.	[n] sem.	Zones déclarées prêtes par les lots techniques
5 Fermeture des cloisons	Isolant, calfeutrements, vérification des renforts et des réseaux, second parement.	[n] sem.	PV de contrôle avant fermeture, zone par zone
6 Doublages	Doublages collés ou sur ossature, isolation des parois, tableaux de baie, retours et habillages.	[n] sem.	Contrôle de planéité et d'aplomb
7 Plafonds	Suspentes, ossatures, isolation en plénum, parements, plafonds démontables, trappes de visite.	[n] sem.	PV de réception du plénum avant fermeture
8 Joints et finitions	Bandes, garnissage, finition, protections d'angle, ponçage, dépoussiérage.	[n] sem.	Contrôle en lumière rasante
9 Réception et repliement	Réception du support par le lot peinture, levée des réserves, nettoyage, repliement, DOE.	[n] sem.	PV de réception du support · DOE remis

Jalons et chemin critique

Nous positionnons **chaque jalon interne deux semaines avant le jalon contractuel correspondant**. Cette marge n'est pas une réserve de confort : elle absorbe les deux aléas qui décalent réellement un lot d'aménagement intérieur à La Réunion — **un bâtiment qui n'est pas hors d'eau et hors d'air à la date prévue**, et un retard d'approvisionnement maritime sur des matériaux volumineux qui ne sont pas fabriqués sur l'île.

Le chemin critique de ce chantier passe par **[séquences critiques identifiées — le plus souvent : hors d'air du bâtiment → fermeture des cloisons → plafonds → support livré au lot peinture]**. Nous y affectons en priorité les moyens en cas de retard constaté, et nous en informons le maître d'œuvre dès la réunion de chantier suivante.

NOTRE CONDITION DE DÉMARRAGE, ÉNONCÉE DÈS L'OFFRE

Nous ne montons aucune plaque de plâtre dans un bâtiment qui n'est pas **hors d'eau et hors d'air**, baies obturées et couverture achevée. Une plaque exposée à la pluie ou à un ruissellement se déforme, se délite et se tache définitivement ; l'enduit ne sèche pas ; la laine minérale mouillée perd sa performance et doit être remplacée. Si l'avancement des lots précédents ne permet pas cette condition à la date prévue, nous le signalons par écrit et nous proposons un réordonnancement plutôt que de démarrer et de reprendre ensuite. C'est la seule position qui protège à la fois le délai et la qualité, et nous la tenons y compris quand elle nous est défavorable à court terme.

Interfaces avec les autres lots

Ce lot est le plus dépendant de l'ordonnancement général de l'opération. Nous formalisons chaque interface dès la période de préparation, avec l'entreprise concernée et l'OPC.

LOT	CE QUE NOUS ATTENDONS DE LUI	CE QUE NOUS LUI LIVRONS
Gros œuvre	Supports conformes en planéité et en aplomb, traits de niveau, arases propres, réservations exécutées	Constat contradictoire des non-conformités de support avant tout démarrage
Couverture et étanchéité	Bâtiment hors d'eau et absence de point d'entrée d'eau en plénum	Signalement immédiat de toute trace d'humidité constatée en sous-face
Menuiseries extérieures	Bâtiment hors d'air, baies équipées ou obturées	Tableaux et retours de baie réalisés après pose et calage définitifs
Électricité et courants faibles	Passage des gaines et pose des boîtiers dans les délais de la séquence 4, position des points de commande arrêtée	Ossature ouverte, réservations, renforts pour équipements muraux, trappes d'accès
Plomberie et sanitaires	Réseaux posés et essayés avant fermeture, bâtis-supports implantés	Renforts d'appareils, habillages, trappes d'accès aux organes de coupure
Ventilation et climatisation	Réseaux, calorifuge et organes de réglage posés et essayés avant fermeture du plafond	Réservations de bouches, trappes de visite au droit des organes, plénum refermé
Menuiseries intérieures	Cotes et sens d'ouverture des blocs-portes, huisseries livrées à temps	Cloisons d'accueil d'aplomb et calées, renforts d'huisserie
Revêtements de sol et carrelage	Épaisseur du complexe de sol, position de l'étanchéité sous carrelage	Pied de cloison conforme au classement d'exposition à l'eau du local
Peinture	Réception contradictoire du support, signalement des retouches nécessaires	Support au niveau de finition prescrit, poncé, dépoussiéré

Commandes à délai long

Les fournitures ci-dessous ne sont pas produites à La Réunion : leur délai d'acheminement conditionne le planning. Nous les commandons **dès la période de préparation**, après validation des fiches techniques par la maîtrise d'œuvre.

FOURNITURE	DÉLAI À PRÉVOIR	COMMANDE PASSÉE EN
Plaques de plâtre — types courants, hydrofugées, à haute dureté, spéciales feu	[n] sem.	Période de préparation, quantités consolidées sur le métré
Isolants — laines minérales et panneaux	[n] sem.	Période de préparation, volume de stockage réservé
Ossatures, suspentes et accessoires de gamme	[n] sem.	Période de préparation
Dalles de plafond démontable et ossature apparente	[n] sem.	Dès validation du calepinage
Trappes de visite, notamment à degré coupe-feu	[n] sem.	Dès validation du plan des trappes
Produits de calfeutrement sous procès-verbal	[n] sem.	Période de préparation

Le planning détaillé en barres, avec les durées de tâches, les effectifs affectés, les zones et les délais d'approvisionnement, est joint au présent mémoire **[et sera recalé avec l'OPC en période de préparation]**.

5 Installation de chantier et travaux préparatoires

Installations

Notre installation est soumise au visa du maître d'œuvre et du coordonnateur SPS avant tout démarrage, et coordonnée avec les installations communes du chantier. Elle comprend :

- ◆ Une **base de vie conforme au Code du travail** ou le raccordement à la base commune : vestiaires, réfectoire, sanitaires, point d'eau potable, trousse de secours et moyens de communication.
- ◆ Une **zone de stockage couverte, ventilée et fermée**, au plus près du point de distribution vertical, dimensionnée sur le rythme de consommation et non sur le volume total du marché.
- ◆ Un **poste de découpe** équipé d'une captation des poussières à la source, implanté à l'écart des locaux occupés et des circulations d'usagers.
- ◆ Une **zone de gâchage et de nettoyage des outils** équipée d'un bac de décantation. Aucun rinçage d'auge, de couteau ou de machine à enduire n'est effectué dans un sanitaire, un évier ou un regard : l'enduit prend dans le siphon et le désordre est pour le lot plomberie.
- ◆ Des **contenants de tri** distincts, dont une benne réservée au plâtre, séparée des gravats — voir la partie 13.
- ◆ Les **protections des ouvrages déjà livrés** par les autres lots : sols finis, menuiseries posées, appareils sanitaires, équipements.

Réception et stockage des matériaux

Sur ce lot, la conservation des matériaux est une opération technique à part entière, et la première cause de reprise évitable.

- ✓ **Plaques stockées à plat**, sur cales ou palettes réparties de manière à éviter toute flèche, jamais sur chant de manière prolongée, jamais à même le sol.
- ✓ **Sacs d'enduit et de colle** sur palette, hors sol, sous abri, à l'écart de toute remontée d'humidité ; consommation dans l'ordre des livraisons et respect de la date limite d'utilisation.
- ✓ **Laines minérales** conservées sous film d'origine intact et à l'abri : un rouleau détrempe perd sa performance et n'est pas mis en œuvre.
- ✓ **Ossatures et accessoires** stockés à l'abri de la pluie et de l'embrun, la corrosion d'un rail commençant avant même sa pose.
- ✓ **Contrôle à la livraison** : conformité du produit à la fiche visée, état des colis, absence d'humidité, marquage. Tout colis endommagé ou humide est refusé et retourné, et non « mis de côté pour les découpes ».
- ✓ **Approvisionnement fractionné par niveau et par zone**, au rythme de l'avancement, pour ne pas surcharger les planchers ni encombrer les circulations.

CHARGES D'APPROVISIONNEMENT SUR PLANCHER

Une palette de plaques concentre une charge importante sur une faible surface. Les zones de dépôt en étage sont arrêtées avec le maître d'œuvre et, si nécessaire, avec le bureau d'études structure ; les colis sont répartis le long des porteurs et jamais concentrés en milieu de portée d'un plancher fraîchement décoffré. **[Préciser ici les charges admissibles indiquées par le CCTP ou le bureau d'études, et les zones de dépôt retenues.]**

Réception des supports — point d'arrêt

Aucun ouvrage n'est engagé sur un support non réceptionné. Nous établissons un constat contradictoire, zone par zone, portant sur les points suivants :

POINT VÉRIFIÉ	CE QUE NOUS CONTRÔLONS	SUITE DONNÉE EN CAS D'ÉCART
Bâtiment hors d'eau et hors d'air	Couverture achevée, baies équipées ou obturées, absence de venue d'eau et de ruissellement	Démarrage différé et signalé par écrit
Planéité et aplomb des supports	Relevé à la règle et au fil, repérage des bosses et des creux hors tolérance	Reprise demandée au gros œuvre, ou adaptation du mode de doublage après accord
Propreté et siccité	Absence de laitance, de balèvre, de plâtre résiduel, de trace d'humidité persistante	Nettoyage préalable, séchage, mesure d'humidité si nécessaire
Niveau des sols et complexe prévu	Cote du sol fini, épaisseur de chape et de revêtement, position de l'étanchéité en local humide	Calage du pied de cloison arrêté avec la maîtrise d'œuvre
Réservations et percements	Concordance avec les plans, absence de percement à réaliser après nos ouvrages	Demande d'exécution avant notre intervention
Traits de niveau	Présence et exactitude du trait de niveau de référence dans chaque local	Report contradictoire à notre charge, consigné au registre

Travaux préparatoires

- ◆ **Relevé contradictoire des locaux** et confrontation aux plans : cotes réelles, hauteurs sous dalle, retombées, poteaux et refends non figurés.
- ◆ **Plans de calepinage et de repérage** : plan des plafonds calé sur les luminaires, les bouches et les détecteurs ; plan de repérage des cloisons portant, pour chaque paroi, le type de système et la référence de son procès-verbal.
- ◆ **Plan des renforts** établi à partir des plans d'équipement de tous les lots et du dossier d'accessibilité, puis soumis au visa du maître d'œuvre.
- ◆ **Plan des trappes de visite** établi avec les lots techniques, positionnant un accès au droit de chaque organe nécessitant une intervention.
- ◆ **Dossier des systèmes** : fiches techniques, procès-verbaux d'essai de résistance au feu, rapports d'essai acoustique, avis techniques, transmis groupés pour visa.
- ◆ **Ouvrage témoin** — voir ci-dessous.
- ◆ **PPSPS** établi et transmis au coordonnateur SPS avant toute intervention, celui de nos sous-traitants compris.

L'ouvrage témoin, réalisé avant la série et non après

Nous réalisons, dès l'ouverture du chantier, un local témoin complet : une cloison de chaque type, un doublage, un plafond, une trappe, et le niveau de finition attendu. Il est présenté à la maîtrise d'œuvre et au maître d'ouvrage, corrigé si nécessaire, puis conservé et repéré comme référence contractuelle pour toute la durée du chantier. Une divergence d'appréciation sur l'aspect d'une finition se règle en une heure sur un local témoin ; elle se règle en plusieurs semaines de reprise lorsqu'elle se découvre à la réception, sur des milliers de mètres carrés déjà exécutés.

6 Exécution : traçage, ossatures et cloisons de distribution

Une cloison se joue sur trois choses : un traçage juste, une ossature conforme au système justifié, et une fermeture qui n'intervient qu'une fois tout ce qui doit être vu, vu. Le reste — la pose des plaques — est la partie la plus visible et la moins déterminante.

Déroulé d'exécution

- ◆ **1 — Report du trait de niveau** dans chaque local à partir de la référence du chantier, au laser, puis vérification croisée d'un local à l'autre.
- ◆ **2 — Traçage au sol** des cloisons selon les plans, en tenant compte de l'épaisseur finie et non de l'axe seul, puis **report au plafond** au laser d'aplomb. Le traçage est présenté à la maîtrise d'œuvre avant montage : c'est le dernier moment où une erreur de distribution se corrige sans démolition.
- ◆ **3 — Pose des bandes résilientes** sous les rails et en périphérie contre les parois adjacentes, sur toute la longueur, sans interruption : elles assurent la désolidarisation acoustique et limitent la transmission des chocs par la structure.
- ◆ **4 — Pose des rails** au sol et en sous-face, fixés au support par des chevilles adaptées à sa nature, avec **au moins trois points de fixation par élément** et un espacement au plus de 60 cm, réduit en pied de cloison recevant une charge.
- ◆ **5 — Pose des montants** engagés dans les rails, à l'entraxe du système retenu — 60 cm en cas courant, ramené à 40 cm lorsque la hauteur, la charge, la résistance aux chocs ou le revêtement mural l'exigent. Les montants sont posés dans le sens prescrit et non retournés d'une travée à l'autre.
- ◆ **6 — Traitement des grandes hauteurs.** La hauteur admissible dépend du type de montant, de l'entraxe et du nombre de parements : nous appliquons les tableaux du système retenu et, au-delà, nous doublons les montants dos à dos ou nous entretoisons. **[Préciser la hauteur sous dalle maximale du chantier et la solution retenue.]**
- ◆ **7 — Jeu de dilatation et de flèche en tête.** Sous un plancher susceptible de fléchir, la liaison en tête est réalisée de manière à laisser le mouvement libre sans rompre la continuité acoustique et coupe-feu, selon la disposition prévue par le système.
- ◆ **8 — Renforts et ossatures particulières.** Huisseries et bâtis-soutres calés et fixés, montants renforcés en jambage, traverse en linteau, renforts de charge posés conformément au plan visé, ossatures de gaines et de coffres.
- ◆ **9 — Premier parement.** Plaques posées **en laissant un jeu d'environ 1 cm en pied**, réalisé à la cale et jamais comblé par de l'enduit, vissées à un entraxe de 30 cm au plus sur les montants, les vis étant implantées à 10 mm au moins des bords amincis et à 15 mm des bords coupés, et enfoncées sans crever le carton.
- ◆ **10 — Passage des lots techniques.** La cloison reste ouverte le temps nécessaire ; nous n'imposons pas de fermeture anticipée et nous ne subissons pas non plus une attente indéfinie : la date de mise à disposition et la date de reprise sont arrêtées en réunion de chantier et portées au planning.
- ◆ **11 — Isolant.** Panneaux ou rouleaux posés **jointifs, sans tassement ni surépaisseur**, maintenus sur toute la hauteur, découpés au droit des boîtiers et des réseaux sans laisser de vide. Un isolant qui glisse dans une cloison fermée fait perdre plusieurs décibels sans que rien ne se voie.
- ◆ **12 — Contrôle avant fermeture** — point d'arrêt décrit ci-dessous.
- ◆ **13 — Second parement,** joints décalés par rapport à ceux de la face opposée et, en double peau, décalés d'au moins 60 cm d'une couche à l'autre. Aucun joint en croix.
- ◆ **14 — Calfeutrement périphérique** au mastic sur tout le pourtour — pied, tête, rives — et autour de chaque traversée. C'est ce joint, invisible après peinture, qui fait la différence entre la performance mesurée en laboratoire et celle mesurée dans le bâtiment.

LE POINT D'ARRÊT DU LOT : LE CONTRÔLE AVANT FERMETURE

Aucun deuxième parement n'est fermé avant un contrôle contradictoire formalisé, zone par zone, portant sur : la présence et la continuité de l'isolant, la conformité de l'ossature et des entraxes, la présence effective de tous les renforts portés au plan, l'achèvement et l'essai des réseaux des autres lots, le décalage des boîtiers, l'absence de gaine ou de canalisation en contact rigide avec les deux parements, et la propreté de l'intérieur de la cloison. Le contrôle donne lieu à un procès-verbal et à un reportage photographique horodaté versé au DOE. **Ce document est la seule trace qui subsistera de ce que contient la cloison.**

Les renforts se posent avant, ou ne se posent jamais

Un lavabo, un téléviseur, une barre d'appui ou un meuble haut ne se fixent pas sur une plaque de plâtre : ils se fixent sur un renfort posé avant la fermeture du parement. Une fois la cloison fermée et peinte, il n'existe plus de solution propre. Nous établissons donc en période de préparation un plan des renforts, local par local, à partir des plans d'équipement de tous les lots et du dossier d'accessibilité, nous le faisons viser par la maîtrise d'œuvre, et nous posons les renforts au montage. Aucune fermeture de parement n'est engagée avant que ce plan ne soit soldé.

Cloisons à exigence acoustique

Les parois séparatives entre logements, entre locaux d'activités différentes ou vers les circulations reçoivent un traitement distinct des cloisons de distribution. Nous appliquons systématiquement les dispositions suivantes :

- ◆ **Système justifié** par un rapport d'essai en laboratoire, mis en œuvre sans substitution de composant.
- ◆ **Ossatures désolidarisées** lorsque le système le prévoit : deux ossatures indépendantes, sans aucune liaison rigide entre les deux peaux, y compris par un renfort, une traverse ou une canalisation.
- ◆ **Bande résiliente continue** en périphérie et calfeutrement au mastic sur tout le pourtour.
- ◆ **Boîtiers électriques décalés** d'au moins un entraxe de montant entre les deux faces, jamais dos à dos, et boîtiers à performance acoustique lorsque le CCTP les impose.
- ◆ **Traversées traitées une à une** : fourreaux, manchons, canalisations désolidarisées et calfeutrées, aucune découpe laissée ouverte.
- ◆ **Continuité jusqu'en sous-face de dalle**, plénum compris, pour toute paroi séparative.
- ◆ **Traitement des transmissions latérales** : interruption ou désolidarisation des doublages, des plafonds filants et des complexes de sol au droit de la paroi séparative, selon la disposition prévue au CCTP.

Lorsque des mesures acoustiques in situ sont prescrites, nous demandons qu'elles soient réalisées sur un **échantillon de locaux dès la première zone achevée**, et non en fin de chantier : un écart détecté tôt se corrige sur les zones suivantes, un écart détecté à la réception se corrige sur la totalité du bâtiment.

Cloisons à exigence de résistance au feu

- ◆ Composition strictement conforme au procès-verbal ou à l'appréciation de laboratoire : nature et épaisseur des plaques, nombre de parements, type et entraxe d'ossature, isolant, vis, bandes.
- ◆ **Montée jusqu'en sous-face de dalle**, jonction en tête traitée selon le procès-verbal.
- ◆ **Calfeutrement de chaque traversée** par un dispositif justifié pour le degré exigé, posé par du personnel formé, repéré et photographié.
- ◆ Trappes et portillons d'accès de **degré au moins égal** à celui de la paroi, et non de simples trappes courantes.
- ◆ Registre des calfeutrements tenu sur le chantier, avec la localisation, le produit employé et la référence de son justificatif.

La cloison qui s'arrête au faux plafond

Une cloison séparative arrêtée en sous-face du faux plafond ne vaut plus rien : le son passe au-dessus par le plénum, et le feu aussi. C'est le désordre le plus fréquent du lot, et il se découvre à la mesure acoustique ou à la visite de la commission de sécurité, quand tout est fermé et peint. Nous montons donc jusqu'en sous-face de la dalle toute cloison portant une exigence acoustique ou de résistance au feu, nous traitons la jonction en tête et le calfeutrement de chaque traversée selon le procès-verbal du système, et nous photographions la tête de cloison avant la pose du plafond.

Cloisons de locaux humides

Le traitement dépend du classement d'exposition à l'eau du local, que nous relevons au CCTP local par local.

- ◆ **Plaques adaptées à l'exposition** — hydrofugées ou spécifiques — sur toute la hauteur des parois concernées, et non sur une simple hauteur d'allège.
- ◆ **Ossature à protection renforcée** lorsque le système ou le CCTP l'impose.
- ◆ **Pied de cloison traité** : plaque arrêtée au-dessus du niveau du sol fini, jeu conservé, et raccordement au système d'étanchéité mis en œuvre sous le revêtement de sol, dont l'interface est arrêtée par écrit avec le lot revêtements.
- ◆ **Renforts pour appareils sanitaires et barres d'appui** posés selon le plan des renforts, avec une attention particulière aux locaux accessibles.
- ◆ **Percements et traversées** refermés et étanchés ; aucune découpe de plaque laissée béante derrière un appareil.

Tolérances appliquées

Sauf prescription plus sévère du CCTP, nous exécutons et contrôlons nos ouvrages selon les tolérances du NF DTU 25.41, mesurées après pose des parements et avant finition :

CARACTÉRISTIQUE	TOLÉRANCE APPLIQUÉE	MOYEN DE CONTRÔLE
Planéité générale	5 mm sous la règle de 2 m	Règle de 2 m et cale d'épaisseur, par sondage systématique
Planéité locale	1 mm sous le réglet de 20 cm	Réglet, au droit des joints et des angles
Désaffleurement entre plaques	1 mm	Réglet et contrôle visuel en lumière rasante
Aplomb des cloisons	5 mm sur la hauteur d'étage	Fil à plomb ou laser d'aplomb
Implantation en plan	[tolérance prescrite au CCTP]	Report contradictoire sur le traçage
Niveau des plafonds	[tolérance prescrite au CCTP]	Laser rotatif, contrôle en plusieurs points par local

Tout écart relevé est repris avant la séquence suivante. Une bosse rattrapée à l'enduit se voit en lumière rasante après peinture : nous reprenons le support, pas le symptôme.

7 Exécution : doublages et isolation

Un doublage n'est pas une cloison posée contre un mur : c'est un ouvrage dont la performance dépend entièrement de la continuité de l'isolant et de la qualité de la liaison au support. Le choix du mode de doublage se fait après réception du support, sur ce que nous avons constaté, et non avant.

Choix du mode de doublage

MODE	CONDITIONS D'EMPLOI	CE QUE NOUS VÉRIFIONS AVANT DE LE RETENIR
Doublage collé par plots	Support plan, sain, propre, sec et non pulvérulent ; local sans exigence particulière de désolidarisation	Planéité dans la tolérance du procédé, absence de laitance et de trace d'humidité, compatibilité du support avec la colle, absence de réseau encastré à traverser
Doublage sur ossature métallique	Support irrégulier, forte épaisseur d'isolant, passage de réseaux, exigence thermique ou acoustique	Épaisseur disponible, nature du support pour la fixation des appuis, hauteur du local
Contre-cloison désolidarisée	Exigence acoustique forte, support de mauvaise qualité, présence d'humidité résiduelle du support	Épaisseur disponible, absence de tout contact rigide, traitement du pied et de la tête
Habillage sans isolant	Masquage de réseaux, reprise d'aspect, coffres et retombées	Accessibilité maintenue aux organes masqués, trappes prévues au plan

[Indiquer ici le mode retenu par type de paroi, en cohérence avec le CCTP et le bordereau, et supprimer les lignes sans objet.]

Déroulé d'exécution

- ◆ **1 — Réception du support** paroi par paroi : planéité, aplomb, propreté, siccité, absence de trace d'infiltration, repérage des réseaux encastrés.
- ◆ **2 — Préparation du support** : élimination des balèbres et des projections, dépoussiérage, traitement des fonds absorbants ou friables selon la prescription du système.
- ◆ **3 — Traçage** du nu fini du doublage, report au sol et en tête, calage sur les tableaux de baie et sur les cotes de passage des menuiseries.
- ◆ **4 — Pose des bandes résilientes** en pied, en tête et en rives, pour tous les doublages à exigence acoustique.
- ◆ **5 — Mise en place de l'ossature** — rails, fourrures et appuis — à l'entraxe et à l'espacement prescrits par le système, ou **répartition des plots de colle** selon le calepinage du procédé, en respectant le nombre de files par plaque et la continuité en pied et en tête.
- ◆ **6 — Pose de l'isolant** : panneaux jointifs, découpés au plus juste, sans tassement ni pincement, maintenus en place, continus derrière les fourrures lorsque le système le prévoit.
- ◆ **7 — Traitement des points singuliers** — voir ci-dessous.
- ◆ **8 — Pose du parement** avec jeu en pied, joints décalés, vissage à l'entraxe prescrit, découpes ajustées autour des boîtiers et des passages.
- ◆ **9 — Calfeutrement périphérique** et traitement des jonctions avec les cloisons, les plafonds et les menuiseries.
- ◆ **10 — Contrôle de planéité et d'aplomb** avant finition, en lumière rasante, avec reprise immédiate des écarts.

Points singuliers

POINT SINGULIER	NOTRE DISPOSITION
Tableaux, linteaux et appuis de baie	Retours isolés dans la mesure de l'épaisseur disponible, ajustement au nu de la menuiserie posée et calée définitivement, angles protégés.
Coffres de volet roulant	Habillage désolidarisé, maintien de l'accès à la maintenance, continuité de l'isolation autant que l'ouvrage le permet.
Jonction avec le plancher haut et bas	Traitement de la continuité et de la désolidarisation selon l'exigence, sans pont rigide entre le doublage et la structure.
Retours en angle et refends	Interruption du doublage au droit des parois séparatives lorsque le CCTP l'impose pour limiter les transmissions latérales.
Réseaux encastrés dans le support	Repérage préalable, choix d'un doublage sur ossature plutôt que collé lorsque des saignées sont présentes, aucun percement sans détection.
Boîtiers et appareillages	Boîtiers adaptés au doublage, découpe à la scie cloche au diamètre exact, aucune découpe agrandie au couteau.
Charges suspendues sur doublage	Renfort ou fixation traversante reprise sur le support maçonné, selon le poids de l'équipement et le plan des renforts.

L'isolation sous climat tropical ne se copie pas de la métropole

À La Réunion, la déperdition n'est pas le sujet : l'apport de chaleur l'est. L'essentiel du gain se joue en toiture et en sous-face de couverture, là où le rayonnement est le plus intense, bien plus que sur les murs. L'implantation d'un éventuel pare-vapeur, en particulier dans un local climatisé où le flux de vapeur s'inverse par rapport à l'usage métropolitain, ne se déduit donc pas de l'habitude : nous appliquons strictement la composition prescrite au CCTP et validée par l'avis technique du système, et nous interrogeons la maîtrise d'œuvre plutôt que de transposer une composition apprise ailleurs.

Isolation acoustique

L'isolant d'un doublage ou d'une cloison n'est pas un remplissage : sa nature, sa densité et son épaisseur font partie du système justifié. Nous appliquons trois règles simples et vérifiables :

- ◆ **Le produit posé est celui du procès-verbal** : ni une épaisseur inférieure, ni une nature équivalente non justifiée.
- ◆ **La continuité prime sur la performance du produit** : un vide de quelques centimètres au droit d'un boîtier ou d'une traversée annule le bénéfice d'une épaisseur supplémentaire.
- ◆ **Aucun contact rigide** ne traverse un ouvrage désolidarisé, ni renfort, ni canalisation, ni cale oubliée.

Les performances exigées et les valeurs à atteindre sont celles portées au CCTP : **[reprendre ici les exigences d'isolement du CCTP, local par local]**. Nous joignons au DOE, pour chaque type de paroi, la fiche du système et son rapport d'essai.

CE QUE NOUS FAISONS DES SUPPORTS HUMIDES

Un support qui présente une humidité résiduelle ne reçoit ni doublage collé, ni isolant en contact direct. Nous en informons par écrit la maîtrise d'œuvre, nous demandons la recherche de l'origine — remontée, infiltration, condensation, séchage incomplet du gros œuvre — et nous n'intervenons qu'après séchage constaté. Fermer une paroi humide revient à enfermer le désordre : il ressortira en taches, en décollement ou en moisissure, plusieurs mois après la réception, et la responsabilité en reviendra à celui qui a refermé.

8 Exécution : faux plafonds et trappes de visite

Le plafond est le dernier ouvrage à fermer et le premier à devoir être rouvert. Nous le traitons comme tel : rien n'est refermé sans que le plénum ait été réceptionné, et rien n'est refermé sans que l'accès aux organes qu'il masque ait été prévu au plan.

Réception du plénum — point d'arrêt

Avant la pose du moindre parement de plafond, nous établissons un constat contradictoire, local par local, portant sur :

- ✓ L'achèvement des réseaux de tous les lots présents en plénum, et la réalisation de leurs essais — pression, étanchéité, débits, continuité électrique.
- ✓ La présence et la conformité du calorifuge, des supports et des colliers, ainsi que la pente des évacuations et des condensats.
- ✓ L'absence de toute trace d'humidité en sous-face de dalle ou sur les réseaux, et l'absence de goutte à goutte sur les organes de climatisation.
- ✓ Le repérage définitif de chaque organe nécessitant une intervention future : vanne, registre, boîte de dérivation, détecteur, filtre, moteur.
- ✓ La propreté du plénum, débarrassé de tout déchet, chute et emballage.
- ✓ La cohérence entre le plan des trappes et la position réelle des organes.

Le constat est signé, photographié et versé au DOE. Toute réserve suspend la fermeture du local concerné, et de lui seul : nous continuons sur les zones réceptionnées plutôt que d'arrêter le chantier.

Plafonds en plaques — déroulé d'exécution

- ◆ **1 — Traçage du niveau fini** au laser rotatif sur tout le pourtour du local, contrôlé en plusieurs points, et report des rives.
- ◆ **2 — Implantation des suspentes** sur la structure porteuse — dalle, poutre, charpente — et jamais sur un réseau, un chemin de câbles ou un conduit. Chevilles adaptées au support réellement rencontré, et non au support supposé au plan.
- ◆ **3 — Entraxes des suspentes et des fourrures** conformes au tableau de charge du système retenu, en tenant compte de la charge des isolants et des équipements admis. **[Reporter ici les entraxes retenus et la charge prise en compte.]**
- ◆ **4 — Suspentes antivibratiles** lorsque le plafond porte une exigence acoustique, et désolidarisation périphérique par bande résiliente.
- ◆ **5 — Pose de l'ossature**, primaire puis secondaire, avec éclisses aux jonctions, et réglage fin du niveau avant tout parement.
- ◆ **6 — Renforts d'ossature** au droit des trappes, des luminaires encastrés, des bouches et des équipements admis, posés à ce stade et non après découpe.
- ◆ **7 — Pose de l'isolant en plénum** lorsqu'il est prévu, en veillant à ne pas obstruer les ventilations, à ne pas envelopper les appareils qui doivent dissiper de la chaleur et à respecter les distances de sécurité autour des luminaires et des conduits.
- ◆ **8 — Pose des plaques**, joints décalés d'une rangée à l'autre, aucun joint en croix, vissage à l'entraxe prescrit par le système, plaques posées perpendiculairement aux fourrures.
- ◆ **9 — Joints de fractionnement et raccords** aux ouvrages traversants, joints de dilatation de la structure reportés dans le plafond.
- ◆ **10 — Découpes et réservations** exécutées à la scie cloche ou à la scie plongeante au gabarit exact, aucune découpe agrandie ni rattrapée à l'enduit.

- ◆ **11 — Pose des trappes** et repérage.
- ◆ **12 — Contrôle du niveau et de la planéité** avant jointoiement, en lumière rasante, y compris au droit des rives et des retombées.

CE QUI NE SE SUSPEND PAS À NOTRE OSSATURE

Notre ossature de plafond porte le plafond et la charge admise par le système, rien d'autre. Les équipements lourds — unités intérieures de climatisation, chemins de câbles, luminaires de forte masse, écrans, supports de matériel — sont suspendus à la structure du bâtiment par leurs propres supports, indépendants de notre ossature. Nous refusons toute reprise de charge non prévue et nous la signalons par écrit : un plafond chargé au-delà de son admissible se déforme d'abord, puis descend, et personne ne se souvient alors de qui a suspendu quoi. **[Indiquer ici les charges admises par le système retenu, telles que portées à sa fiche technique.]**

Plafonds démontables

- ◆ **1 — Calepinage soumis au visa** de la maîtrise d'œuvre, centré sur le local et calé sur les luminaires, les bouches et les détecteurs, de manière que les dalles de rive ne soient pas réduites à une largeur inférieure à la moitié d'une dalle.
- ◆ **2 — Cornières de rive** posées au trait de niveau, fixées à l'entraxe prescrit, coupées d'onglet dans les angles.
- ◆ **3 — Ossature apparente ou semi-apparente** suspendue selon le système, porteurs alignés au cordeau, entretoises clipsées sans jeu.
- ◆ **4 — Réglage du niveau** sur l'ensemble du local avant pose des dalles, contrôle du parallélisme des porteurs.
- ◆ **5 — Pose des dalles** avec gants, sans marque ni empreinte, coupes de rive nettes et ajustées.
- ◆ **6 — Dispositifs anti-soulèvement** posés dans les locaux où la surpression est possible — locaux traversants, locaux ventilés naturellement, proximité de portes battantes. Sous notre climat, une rafale entrant par une baie soulève un plafond démontable non clipsé.
- ◆ **7 — Repérage** des dalles à déposer pour accéder aux organes, lorsque le plénum n'est pas intégralement accessible.
- ◆ **8 — Nettoyage et remplacement** de toute dalle marquée avant réception : sur ce type d'ouvrage, l'aspect est la note.

Trappes de visite

Le plan des trappes est établi avec les lots techniques dès la période de préparation, puis mis à jour au fur et à mesure de la pose réelle des organes.

SITUATION	CE QUE NOUS METTONS EN ŒUVRE
Organe de coupure, vanne, robinet d'arrêt	Trappe dimensionnée pour la manœuvre réelle et non pour le seul regard, positionnée au droit de l'organe, repérée.
Registre, filtre, moteur de ventilation	Trappe permettant la dépose et le remplacement de la pièce, dimension arrêtée avec le lot concerné.
Boîte de dérivation, coffret	Trappe d'accès maintenue accessible après aménagement du local, jamais masquée par un équipement fixe.
Paroi ou plafond à exigence de résistance au feu	Trappe de degré au moins égal à celui de l'ouvrage, sous procès-verbal, posée selon sa notice.
Paroi ou plafond à exigence acoustique	Trappe à joint périphérique et masse adaptée, calfeutrée sur son pourtour.
Local humide	Trappe et cadre résistants à l'humidité, fixations protégées.

Une trappe oubliée est un plafond à rouvrir

Tout organe qui devra être manœuvré, réglé, nettoyé ou remplacé pendant la vie du bâtiment doit rester accessible sans destruction. C'est une exigence d'exploitation, et c'est aussi la première réclamation du gestionnaire après la livraison. Nous consolidons donc le plan des trappes avec chaque lot technique avant la fermeture, nous ajoutons une trappe partout où un doute subsiste plutôt que d'attendre l'arbitrage, et nous remettons au dossier des ouvrages exécutés un plan de repérage indiquant, pour chaque trappe, l'organe qu'elle dessert. Une trappe posée coûte quelques minutes ; une trappe oubliée coûte un plafond.

Plafonds à exigence de résistance au feu

Lorsque le plafond participe à un degré de résistance au feu ou constitue un écran de protection, sa composition est strictement celle du procès-verbal : type et épaisseur de plaques, entraxes, suspentes qualifiées, traitement des rives, dispositifs de fixation. Les luminaires, les bouches et les trappes encastrés font partie de l'ouvrage justifié et ne peuvent être remplacés par des produits courants. Le registre des dispositifs posés, avec leurs justificatifs, est tenu sur le chantier et remis au DOE.

9 Exécution : traitement des joints, habillages et finitions

Le traitement des joints est la seule partie de notre travail que le maître d'ouvrage regardera de près, et c'est celle qui décide de l'aspect du bâtiment livré. Elle ne se rattrape pas au stade de la peinture : un support mal traité se voit sous la première couche, et se voit davantage sous la seconde.

Conditions préalables

- ◆ **Bâtiment hors d'eau et hors d'air**, ouvrages en place et stabilisés, aucune intervention restant à faire dans les parois traitées.
- ◆ **Ambiance maîtrisée** : température et hygrométrie compatibles avec la prise et le séchage des enduits. Sous notre climat, la forte hygrométrie allonge sensiblement les temps de séchage — nous ventilons les locaux, nous mettons en œuvre des déshumidificateurs lorsque c'est nécessaire, et nous adaptons le planning plutôt que d'enchaîner les passes sur un enduit non sec.
- ◆ **Supports secs et propres**, plaques non gorgées d'humidité, vis correctement enfoncées et non saillantes.
- ◆ **Produits conformes** aux systèmes visés, gâchés à l'eau propre, dans des récipients propres, sans rajout de produit ayant commencé sa prise.

Déroulé du jointoiment

- ◆ **1 — Vérification du support** : contrôle des désaffleurements, des vis mal enfoncées, des découpes irrégulières et des jeux excessifs, repris avant toute application.
- ◆ **2 — Traitement des jeux importants** par garnissage préalable avec un produit adapté, en laissant sécher, avant tout collage de bande.
- ◆ **3 — Pose de la bande** sur le premier passage d'enduit, marouflée sans pli ni bulle, centrée sur le joint, sur toute la longueur, y compris aux abouts de plaque et dans les angles rentrants.
- ◆ **4 — Séchage complet** avant la passe suivante. C'est la règle la plus souvent enfreinte et celle qui produit le plus de fissures et de retraits visibles.
- ◆ **5 — Garnissage** en une ou plusieurs passes selon la largeur du joint et le niveau de finition demandé, en élargissant à chaque passe.
- ◆ **6 — Traitement des têtes de vis** en deux passages au moins, chaque tête devant disparaître sans creux ni surépaisseur.
- ◆ **7 — Angles saillants** protégés par une cornière ou une bande armée, enduits et dressés à l'équerre.
- ◆ **8 — Passe de finition** tirée large, lissée, et raccordée sans marque de reprise.
- ◆ **9 — Ponçage** à la ponceuse raccordée à un aspirateur, grain adapté, sans creuser le carton ni faire apparaître la bande.
- ◆ **10 — Dépoussiérage complet** des surfaces et des sols, par aspiration et non par soufflage ni balayage à sec.
- ◆ **11 — Contrôle en lumière rasante** et reprise des défauts avant présentation du support.

Niveau de finition

Le niveau de finition attendu — **[reprendre la terminologie exacte du CCTP : courant, soigné, très soigné, ou le niveau normalisé visé]** — est arrêté avec la maîtrise d'œuvre dès la période de préparation et matérialisé sur l'ouvrage témoin. Il détermine le nombre de passes, la largeur des raccords et, le cas échéant, la nécessité d'un enduit pelliculaire généralisé sur les surfaces destinées à recevoir une peinture satinée ou brillante, un revêtement mince ou un éclairage rasant.

Le support de peinture se réceptionne, il ne se transmet pas

La quasi-totalité des litiges entre le lot cloisons et le lot peinture vient d'un support jamais formellement accepté. Nous organisons donc, zone par zone, une réception contradictoire du support avec l'entreprise de peinture et la maîtrise d'œuvre, en lumière rasante, avant toute application d'impression. Ce qui est accepté est acté ; ce qui ne l'est pas est repris par nous, immédiatement, et non discuté à la réception devant le maître d'ouvrage. Cette demi-journée passée à quatre dans un local vide évite des semaines de renvoi de responsabilité en fin de chantier.

Habillages, coffres et ouvrages particuliers

- ◆ **Coffres et retombées** : ossature dimensionnée, arêtes protégées, aplombs et alignements contrôlés au fil sur toute la longueur d'une circulation.
- ◆ **Gaines techniques** : parement démontable ou trappe au droit de chaque organe, respect du degré coupe-feu de la gaine, recouvrements maintenus.
- ◆ **Joints creux et profils de finition** posés au calepinage visé, alignés et raccordés sans rupture d'alignement d'un local à l'autre.
- ◆ **Joints de fractionnement et de dilatation** reportés dans nos ouvrages au droit de ceux de la structure, avec le profil prescrit : un joint de structure repris en enduit fissure au premier mouvement.
- ◆ **Protections d'angle** en circulation et dans les locaux exposés aux chocs, selon la prescription du CCTP.
- ◆ **Raccords aux ouvrages des autres lots** — huisseries, appuis, plinthes, ouvrages métalliques — traités en jonction franche, avec un joint souple lorsque les matériaux ont des comportements différents.

Réserves et retouches

Les retouches consécutives aux interventions des autres lots après notre passage — percement, saignée, dépose d'un appareil — sont exécutées **[selon la répartition prévue au CCAP]**, tracées sur un tableau de suivi indiquant l'origine de la reprise. Nous distinguons systématiquement ce qui relève de notre exécution et ce qui relève d'une intervention postérieure, non pour nous en dégager, mais pour que le maître d'œuvre dispose d'un état exact au moment de la réception.

NETTOYAGE AVANT RÉCEPTION

Nos ouvrages sont livrés dépoussiérés, sols aspirés, adhésifs et protections retirés, projections d'enduit éliminées sur les menuiseries, les appareillages et les sols finis. Une projection d'enduit laissée sur un profil de menuiserie ou sur un sol souple se retire au moment où elle est fraîche ; séchée, elle devient une réserve pour un autre lot que le nôtre.

10 Travaux en site occupé et relations avec les usagers

[Si le chantier n'est ni en site occupé ni en interface avec des usagers, cette partie peut être réduite. Dans tous les autres cas, elle est notée séparément et vaut d'être développée : c'est l'un des sous-critères les moins bien traités par les offres concurrentes, et un lot de cloisons et de plafonds y est particulièrement exposé, parce qu'il produit de la poussière fine et travaille en hauteur au-dessus des locaux.]

Le principe : la poussière ne sort pas de la zone de travaux

Le site reste **[occupé par ... / traversé par ...]** pendant toute la durée des travaux. La nuisance dominante de notre lot n'est ni le bruit ni la durée : c'est la **poussière fine de découpe et de ponçage**, qui se dépose partout, met plusieurs jours à retomber et se retrouve sur les documents, les équipements et les denrées. Notre organisation la traite à la source et par confinement.

- ◆ **Zone de travaux confinée** par cloisonnement provisoire étanche, avec **sas d'accès** et fermeture des reprises de ventilation desservant la zone, en accord avec le gestionnaire.
- ◆ **Captation à la source** : toutes les machines de découpe et les ponceuses sont raccordées à un aspirateur de classe adaptée aux poussières produites. Aucune découpe à sec sans aspiration dans un bâtiment occupé.
- ◆ **Poste de découpe déporté** à l'extérieur ou dans un local dédié, ce qui supprime la majeure partie de la nuisance avant qu'elle n'existe.
- ◆ **Nettoyage par aspiration en fin de chaque poste**, jamais par soufflage ni balayage à sec, et essuyage humide des surfaces des locaux limitrophes.
- ◆ **Protection des ouvrages et des mobiliers** restés en place par bâches et films, déposés et évacués en fin d'intervention.
- ◆ **Cheminements et accès secours** maintenus en permanence, aucun stockage dans les circulations, échafaudages roulants repliés en fin de poste.
- ◆ **Livraisons groupées** hors des heures sensibles — **[entrées et sorties d'établissement, heures de service, plages de repos...]** — avec guidage lors des manœuvres et acheminement par un itinéraire arrêté avec le gestionnaire.

Protocole d'intervention dans un local occupé

- ◆ **1 — Prise de rendez-vous** écrite, au moins **[délai]** à l'avance, avec rappel la veille, et créneau annoncé en heures et non en journées.
- ◆ **2 — État des lieux contradictoire** à l'entrée, avec photographies, pour chaque local concerné.
- ◆ **3 — Libération et protection** du local : mise à distance de ce qui peut l'être avec l'accord de l'occupant, protection du reste, confinement de la zone.
- ◆ **4 — Dépose éventuelle des ouvrages existants** avec captation des poussières, tri à la source, aucune chute jetée ni évacuée par les circulations communes aux heures d'affluence.
- ◆ **5 — Exécution** des ouvrages, en séquençant les opérations bruyantes sur des plages annoncées.
- ◆ **6 — Nettoyage complet du local** et évacuation de tous les déchets et emballages le jour même : aucun déchet, aucune chute de plaque et aucun sac d'enduit ne reste dans un local occupé, même une nuit.
- ◆ **7 — Restitution** constatée avec l'occupant, remise en place du mobilier, signature de la fiche d'intervention.

Phasage adapté à l'activité maintenue

PHASE	ZONE TRAVAILLÉE	ZONE MAINTENUE EN SERVICE	DISPOSITION PARTICULIÈRE
Phase 1	[zone]	[zone]	[cloisonnement, itinéraire de substitution, horaires]
Phase 2	[zone]	[zone]	[...]

PHASE	ZONE TRAVAILLÉE	ZONE MAINTENUE EN SERVICE	DISPOSITION PARTICULIÈRE
Phase 3	[zone]	[zone]	[...]

Nous limitons volontairement le nombre de locaux ouverts simultanément à **[nombre]** : c'est le seul indicateur qui traduit réellement la gêne subie par les usagers, et il vaut mieux qu'un planning théorique tenu sur le papier.

Information des usagers

- ✓ Réunion de présentation du chantier avant démarrage, à l'initiative du maître d'ouvrage et à laquelle nous participons.
- ✓ Planning d'intervention par local, affiché et mis à jour dans les parties communes.
- ✓ **Avis écrit distribué au moins 48 heures avant** toute intervention à impact fort : opération bruyante prolongée, neutralisation d'un local ou d'un accès, coupure d'un équipement.
- ✓ Registre des doléances tenu sur le chantier ; toute réclamation reçoit une réponse sous 48 heures et est portée à la réunion de chantier suivante.
- ✓ Un interlocuteur unique identifié, dont le nom et le numéro sont affichés et remis à chaque occupant concerné.
- ✓ Remise en état à l'identique de tout ouvrage affecté, constatée contradictoirement.

Notre règle sur un site en activité

Chaque local restitué est un ouvrage livré, et chaque usager est un client. Un local rendu propre, dépoussiéré et utilisable le soir même vaut mieux qu'une avance de deux jours sur le planning : c'est ce que voient le maître d'ouvrage et les occupants, et c'est ce qui se retrouve dans l'appréciation de fin de chantier. Sur un lot qui produit de la poussière, la propreté n'est pas une politesse, c'est la mesure de notre organisation.

11 Sécurité et prévention des risques

Notre PPSPS est établi et transmis au coordonnateur SPS avant toute intervention, celui de nos sous-traitants compris. Aucune équipe n'intervient sur le site avant avis favorable. Les protections collectives priment systématiquement sur les protections individuelles.

Risques propres au lot et mesures de prévention

RISQUE	MESURES DE PRÉVENTION APPLIQUÉES
Chute de hauteur en pose de plafond	Travail depuis une plateforme individuelle roulante ou un échafaudage roulant conforme, avec plancher complet, garde-corps et plinthes ; montage et réception par du personnel formé ; interdiction absolue de travailler depuis un escabeau posé sur un plancher provisoire, une palette ou un tréteau ; déplacement de la plateforme sans personne à bord.
Chute par une trémie, une réservation ou un bord libre	Vérification de l'état des protections collectives avant chaque poste ; aucune dépose de garde-corps sans mise en place préalable d'une protection de substitution ; obturation immédiate de toute réservation découverte ; travail au harnais avec point d'ancrage identifié lorsque la protection collective doit être retirée.
Poussières de découpe et de ponçage	Captation à la source sur toutes les machines, aspirateurs à filtration adaptée, découpe déportée hors des locaux occupés, ventilation des locaux, protection respiratoire adaptée pour les opérations de ponçage prolongé, nettoyage par aspiration et jamais par soufflage.
Fibres d'isolant	Manipulation avec vêtements couvrants, gants et protection respiratoire lors de la pose en plafond ou en volume confiné ; ventilation ; conditionnement immédiat des chutes en sac fermé ; hygiène et vestiaires permettant de se changer.
Troubles musculo-squelettiques et manutention	Une plaque de format courant pèse de vingt-cinq à trente kilogrammes selon ses dimensions et son épaisseur, et se manutentionne à deux ou à l'aide d'un moyen mécanique ; lève-plaque systématique pour la pose des plafonds ; chariots et diables à plaques ; approvisionnement au plus près du poste ; rotation des tâches entre pose et finition.
Coupures	Cutters à lame rétractable et gants anti-coupure pour la découpe des plaques ; ébavurage et gants pour la manipulation des ossatures, dont les chants sont coupants ; évacuation immédiate des chutes d'ossature.
Électrification lors des percements	Repérage préalable des réseaux encastrés et des câbles en plénum, consultation des plans des lots techniques, détecteur avant tout percement dans un support inconnu, consignation lorsque l'intervention le requiert, aucun percement dans un support existant sans reconnaissance.
Matériaux susceptibles de contenir de l'amiante — opérations en bâtiment existant	Aucune dépose, aucune saignée et aucun percement dans un ouvrage existant avant communication du repérage amiante avant travaux, exigé du donneur d'ordre dans les immeubles dont le permis de construire est antérieur au 1 ^{er} juillet 1997 ; en cas de découverte d'un matériau non répertorié, arrêt immédiat de la tâche, repli et évacuation de la zone, information du maître d'ouvrage et du coordonnateur SPS avant toute reprise.
Chute d'objets et coactivité verticale	Zone de recul balisée sous les postes de travail en hauteur, aucun outil ni accessoire laissé en bord de plancher ou sur une ossature, sacs à outils fermés, interdiction de jeter quoi que ce soit d'un niveau à l'autre, coordination des interventions superposées en réunion de chantier.
Coactivité avec les autres lots	Inspection commune préalable, PPSPS transmis avant intervention, plan de prévention, participation systématique aux réunions du coordonnateur SPS, zones et horaires arbitrés en réunion de chantier — ce lot travaille en permanence au contact des lots techniques.
Bruit	Outillage à faible émission, regroupement des opérations bruyantes, protection auditive à disposition permanente, information des équipes voisines avant les séquences de perçage prolongé.

RISQUE	MESURES DE PRÉVENTION APPLIQUÉES
Chaleur et exposition	Démarrage tôt et journée continue, pauses adaptées, eau fraîche à disposition permanente, ventilation des locaux fermés dans lesquels la chaleur s'accumule, adaptation des tâches lourdes aux heures les moins chaudes.
Risque chimique	Fiches de données de sécurité des colles, mastics et enduits disponibles sur le chantier, stockage adapté, ventilation pendant l'application, équipements de protection conformes aux préconisations du fournisseur.

Organisation de la prévention

- ✓ Accueil sécurité de tout nouvel arrivant sur le chantier, y compris intérimaires et sous-traitants, avec émargement.
- ✓ Quart d'heure sécurité **[fréquence]**, animé par le chef de chantier sur un risque du moment.
- ✓ Visites de sécurité inopinées par le référent sécurité, avec compte rendu et levée des écarts sous délai fixé.
- ✓ Vérification des échafaudages roulants et des plateformes avant chaque poste, examens périodiques à jour, registres tenus sur le chantier.
- ✓ Habilitations, formations au travail en hauteur et autorisations de conduite vérifiées avant affectation.
- ✓ Procédure d'alerte et de premiers secours affichée, personnel formé SST présent en permanence sur le site.

Nos indicateurs de sécurité pour l'exercice **[année]** : taux de fréquence **[valeur]**, taux de gravité **[valeur]**. **[Supprimer cette phrase si vous ne souhaitez pas communiquer ces indicateurs.]**

12 Processus qualité : contrôles, points d'arrêt et DOE

Notre contrôle repose sur deux niveaux — l'autocontrôle du chef d'équipe à l'achèvement de la tâche, puis la vérification du chef de chantier ou du conducteur de travaux avant demande de réception — et sur des points d'arrêt qui bloquent la suite tant qu'ils ne sont pas levés. Sur ce lot, les points d'arrêt portent presque tous sur des ouvrages qui vont disparaître.

Plan de contrôle du lot

ÉTAPE	OBJET DU CONTRÔLE	FORMALISATION
Réception des supports	Bâtiment hors d'eau et hors d'air, planéité, aplomb, siccité, propreté, réservations	PV contradictoire par zone — point d'arrêt
Validation des systèmes	Concordance entre l'exigence du CCTP et le système proposé, procès-verbaux et rapports d'essai	Visa de la maîtrise d'œuvre avant commande
Ouvrage témoin	Aspect, niveau de finition, mise en œuvre des systèmes à exigence	PV d'acceptation, local conservé et repéré
Traçage	Conformité de l'implantation aux plans, cotes finies, ouvertures	Réception du traçage avant montage
Ossature et renforts	Entraxes, fixations, bandes résilientes, hauteurs, présence de tous les renforts du plan	Fiche d'autocontrôle et photographies
Avant fermeture des parements	Isolant continu, réseaux achevés et essayés, boîtiers décalés, absence de contact rigide, propreté intérieure	PV par zone et reportage photographique — point d'arrêt bloquant
Calfeutrements coupe-feu	Localisation, produit employé, conformité au procès-verbal	Registre des calfeutrements, photographies
Avant fermeture des plafonds	Plénum réceptionné : réseaux essayés, calorifuge, absence d'humidité, propreté, repérage des organes	PV de réception du plénum — point d'arrêt
Plafonds	Niveau, planéité, entraxes de suspentes, charges, calepinage, dispositifs anti-soulèvement	Fiche d'autocontrôle par local
Trappes de visite	Concordance avec le plan des trappes, dimensions, degré, repérage	Plan de repérage mis à jour et versé au DOE
Tolérances	Planéité générale et locale, désaffleurements, aplombs	Relevés par sondage, consignés par zone
Finition	Niveau de finition conforme à l'ouvrage témoin, contrôle en lumière rasante	Fiche d'autocontrôle avant présentation du support
Support de peinture	Acceptation du support par le lot peinture, zone par zone	PV de réception contradictoire du support
Performance acoustique	Mesures in situ lorsqu'elles sont prescrites	Rapport du laboratoire, joint au DOE

Traitement des non-conformités

Toute non-conformité relevée en autocontrôle, par la maîtrise d'œuvre ou par le bureau de contrôle fait l'objet d'une fiche ouverte le jour même : constat, cause, action corrective, responsable et délai de levée. **Nous nous engageons à lever les non-conformités sous 48 heures** lorsque la reprise ne dépend que de nous, et à présenter l'état des fiches ouvertes à chaque réunion de chantier. Lorsqu'une non-conformité affecte un ouvrage déjà fermé, nous ouvrons nous-mêmes le

parement, nous corrigeons, nous faisons constater, puis nous refermons — nous ne cherchons pas à traiter par l'extérieur ce qui relève de l'intérieur de la paroi.

Sommaire du dossier des ouvrages exécutés

- ✓ Plan de repérage des cloisons par type, avec le système et le procès-verbal correspondant à chaque paroi
- ✓ Fiches techniques, procès-verbaux d'essai de résistance au feu et rapports d'essai acoustique des systèmes mis en œuvre
- ✓ Plans de calepinage des plafonds conformes à l'exécution
- ✓ Plan des renforts effectivement posés, local par local
- ✓ Plan de repérage des trappes de visite, indiquant l'organe desservi par chacune
- ✓ Registre des calfeutrements coupe-feu, avec produits et localisations
- ✓ Reportage photographique horodaté des parois et des pléniums avant fermeture
- ✓ PV de réception des supports, de contrôle avant fermeture et de réception du plénum
- ✓ PV de réception contradictoire du support par le lot peinture
- ✓ Rapports de mesures acoustiques in situ, lorsqu'elles sont prescrites
- ✓ Notices d'entretien et de remplacement des dalles de plafond et des trappes, avec les références commerciales
- ✓ Bordereaux de traçabilité des déchets et registre des flux

LE VOLANT DE RECHANGE

Nous remettons au maître d'ouvrage, à la réception, un volant de dalles de plafond et d'accessoires courants correspondant à **[quantité prévue au CCTP, à défaut la quantité que vous proposez]**, avec sa référence exacte. Sur une île, remplacer une dalle marquée deux ans après la livraison suppose de retrouver la référence, puis d'attendre un conteneur : quelques colis conservés dans un local technique évitent l'un et l'autre.

13 Chantier propre : nuisances et déchets

Un lot de cloisons et de plafonds produit peu de bruit mais beaucoup de poussière, et des déchets dont une partie relève d'une filière particulière que la plupart des offres ignorent. Les dispositions ci-dessous sont des actions vérifiables sur le chantier, et non des intentions.

Maîtrise des nuisances

NUISANCE	DISPOSITION APPLIQUÉE
Poussière de découpe	Découpe des plaques au trait et à la cassure plutôt qu'à la scie chaque fois que c'est possible ; poste de découpe déporté et équipé d'une captation à la source ; scies et défonceuses raccordées à l'aspiration ; aucune découpe à sec sans captation dans un local fermé.
Poussière de ponçage	Ponceuse systématiquement raccordée à un aspirateur à filtration adaptée ; confinement de la zone poncée ; interdiction du ponçage à sec sans aspiration ; nettoyage par aspiration immédiatement après l'opération.
Dispersion dans le bâtiment	Cloisonnement provisoire des zones en travaux, sas d'accès, obturation des reprises de ventilation desservant la zone, portes maintenues fermées, films de protection sur les ouvrages livrés.
Bruit de perçage et de vissage	Respect des plages horaires imposées, regroupement des opérations bruyantes en séquences courtes et annoncées, outillage à faible émission, aucune opération bruyante avant [heure] .
Eaux de gâchage et de nettoyage	Zone de nettoyage dédiée équipée d'un bac de décantation ; aucun rinçage d'outil ni d'auge dans un évier, un sanitaire, un regard ou au milieu naturel ; résidus décantés durcis évacués en benne.
Salissures et circulations	Protection des sols finis et des ouvrages livrés par les autres lots, nettoyage quotidien des circulations empruntées, aucun stockage dans les couloirs et les escaliers.
Encombrement des abords	Livraisons groupées, déchargement guidé, colis montés en étage le jour même, aucun colis laissé sur l'espace public.

Gestion des déchets

Notre schéma d'organisation et de suivi de l'élimination des déchets est établi dès les études d'exécution. Il repose sur un principe que ce lot est le seul à devoir appliquer avec cette rigueur : **le plâtre ne va pas avec les gravats.**

FLUX	FILIÈRE	OBJECTIF
Chutes de plaques de plâtre	Benne dédiée au plâtre, propre et déferpillée, orientée vers le recyclage lorsque la filière est disponible, sinon vers une installation autorisée à le recevoir — [exutoire retenu]	Valorisation prioritaire, 100 % tracé
Enduits et colles durcis, fonds de sacs	Même filière que le plâtre, jamais en benne d'inertes	100 % tracé
Chutes d'ossature, suspentes, vis	Récupérateur de métaux agréé	Valorisation matière
Chutes d'isolant et laines minérales	Conditionnement en sacs ou big-bags fermés dès la découpe, collecteur agréé — [exutoire retenu]	Volume réduit, 100 % tracé
Dalles de plafond déposées	Tri selon leur nature, réemploi des dalles intactes lorsque le marché le prévoit, sinon filière adaptée	Réemploi puis valorisation
Emballages : films, cartons, cerclages, palettes	Tri à la source, palettes reprises par le fournisseur ou réutilisées, films et cartons en filière de recyclage	Réemploi puis recyclage

FLUX	FILIÈRE	OBJECTIF
Cartouches de mastic, colles, produits souillés	Bac dédié fermé, collecteur agréé, bordereau de suivi de déchets	100 % tracé
Gravats de dépose et de percement	Installation de stockage de déchets inertes agréée, sans aucun plâtre — [exutoire retenu]	100 % tracé
Déchets non triables résiduels	Benne de tout-venant, réduite au strict résiduel	Volume minimisé

Le plâtre n'est pas un déchet inerte

Mélangé aux gravats et déposé en installation de stockage de déchets inertes, le plâtre libère des sulfates et, au contact de l'eau et de la matière organique, dégage de l'hydrogène sulfuré. Il relève donc d'une filière distincte, et les plaques de plâtre propres et déferrailées sont recyclables. Nous mettons en place une benne dédiée au plâtre, séparée des gravats et des déchets courants, nous refusons tout mélange, et nous conservons les bordereaux de suivi et les tickets de pesée au registre des déchets du chantier.

Un **registre des déchets** est tenu sur le chantier, avec les bordereaux de suivi et les tickets de pesée. Un état des flux est présenté en réunion de chantier **[fréquence]**. En opération de réhabilitation, les déposes sont organisées conformément au diagnostic portant sur les produits, matériaux et déchets établi par le maître d'ouvrage, et les produits identifiés comme réemployables sont déposés soigneusement et non détruits.

Ce que nous nous interdisons, sous-traitants compris : aucun brûlage sur site, aucun dépôt sauvage, aucun mélange de flux préalablement triés, aucun rejet d'eau de gâchage ou de nettoyage dans un réseau ou au milieu naturel, aucune chute de plaque abandonnée en plénum ou dans une cloison fermée.

14 Provenance des matériaux et économie circulaire

À La Réunion, la provenance n'est pas un argument de communication : c'est une donnée de délai, de volume et de conservation. Les matériaux de ce lot cumulent deux difficultés : les plaques et les sacs d'enduit sont pondéreux, les isolants et les dalles de plafond très volumineux. Le transport maritime en est coûteux et le stockage sur site critique. Notre approvisionnement en tient compte famille par famille.

FAMILLE	PROVENANCE	RÉFÉRENTIEL ET JUSTIFICATIF	DISPOSITION RETENUE
Plaques de plâtre	Importé — [gamme et fournisseur]	Marquage CE et déclaration des performances, fiche technique, classement de réaction au feu	Quantités consolidées sur le métré et commandées en une fois pour éviter un changement de lot de fabrication en cours de chantier
Ossatures métalliques et accessoires	Importé — [fournisseur]	Marquage CE, épaisseur et qualité de revêtement de protection	Gamme cohérente avec les procès-verbaux des systèmes retenus ; protection renforcée en local humide et en ambiance saline
Isolants	Importé — [fournisseur]	Marquage CE, résistance thermique déclarée, réaction au feu	Volume de stockage couvert réservé avant commande ; livraison fractionnée par niveau
Enduits, colles et bandes	Importé — [fournisseur]	Fiches techniques, compatibilité avec les plaques et le système	Stock limité et tournant, date limite d'utilisation surveillée : un enduit conservé en ambiance chaude et humide se dégrade
Dalles de plafond démontable et ossature apparente	Importé — [fournisseur]	Marquage CE, réaction au feu, performance acoustique déclarée	Volant de rechange conservé sur site et remis au maître d'ouvrage
Trappes de visite	Importé — [fournisseur]	Procès-verbal pour les trappes à degré coupe-feu	Commande dès la validation du plan des trappes, référence maintenue disponible
Produits de calfeutrement coupe-feu	Importé — [fournisseur]	Procès-verbal ou appréciation de laboratoire couvrant la configuration réelle	Aucun produit substitué : le justificatif porte sur le produit, pas sur la famille
Chevilles et fixations	Importé — [fournisseur]	Justificatif couvrant le support réellement rencontré	Choix arrêté après reconnaissance du support
Bois de renfort et éléments dérivés	[filière locale / importé] — [fournisseur]	Classe d'emploi et traitement adaptés, aptitude au milieu humide	Traitement contre les termites systématique ; renforts métalliques privilégiés partout où ils sont possibles

Le critère de provenance qui compte vraiment ici

Sur ce lot, la question n'est pas seulement de savoir d'où vient le produit : c'est de savoir s'il sera encore disponible le jour où il faudra en reposer trois mètres carrés. Une gamme de plaques et d'ossatures distribuée localement, une référence de dalle de plafond tenue en stock sur l'île et un fournisseur capable de fournir le procès-verbal correspondant valent, pour le maître d'ouvrage, davantage qu'un produit théoriquement supérieur mais introuvable après la réception. C'est le critère que nous appliquons dans nos choix, et nous le documentons au dossier des ouvrages exécutés en indiquant, pour chaque famille, la référence exacte et où se la procurer.

Économie circulaire sur ce chantier

- ◆ **Optimisation des débits** par calepinage des plaques avant découpe : c'est le premier levier de réduction des déchets, avant tout tri, et il se joue au bureau d'études.
- ◆ **Choix des longueurs de plaques adaptées à la hauteur des locaux**, ce qui supprime des joints, réduit les chutes et améliore la finition.
- ◆ **Réemploi des chutes** pour les habillages, les coffres et les petits éléments, dans la limite de ce que la qualité et les exigences du système autorisent.
- ◆ **Filière de recyclage du plâtre** mobilisée pour les chutes propres et déferrillées, avec benne dédiée dès l'ouverture du chantier.
- ◆ **Dépose sélective en réhabilitation** : ossatures, dalles de plafond et trappes en bon état identifiées au diagnostic sont déposées soigneusement et orientées vers le réemploi ou remises au maître d'ouvrage selon ce que prévoit le marché.
- ◆ **Emballages** : palettes et cerclages repris par le fournisseur ou réutilisés, réduction des conditionnements demandée à la commande.

VALIDATION DES MATÉRIAUX

Aucun matériau n'est mis en œuvre avant validation de sa fiche technique par la maîtrise d'œuvre. Les demandes d'agrément sont transmises **groupées, dès la période de préparation**, avec un tableau de suivi mentionnant la date d'envoi et la date de retour attendue. Sur ce lot, le délai de validation précède un délai maritime portant sur des volumes importants : une semaine perdue au visa en coûte souvent plusieurs au planning, et une substitution improvisée en cours de chantier fait perdre la justification de performance obtenue au départ.

15 Moyens matériels affectés au chantier

Le matériel ci-dessous est **affecté à ce chantier** et dimensionné sur les quantités du bordereau, sur la hauteur des locaux et sur le nombre d'équipes simultanées. Il ne s'agit pas de l'inventaire de notre parc.

POSTE	MATÉRIEL AFFECTÉ	CARACTÉRISTIQUE ET RÉGIME
Traçage et implantation	Laser rotatif, laser d'aplomb multiligne, télémètre, cordeau, niveaux	Matériel vérifié [périodicité] ; contrôle croisé avant chaque zone
Manutention et levage des plaques	[n] lève-plaque(s), chariots à plaques, diables, [monte-matériaux / moyen de levage du chantier]	Lève-plaque systématique en pose de plafond ; vérifications à jour
Accès en hauteur	[n] plateformes individuelles roulantes, [n] échafaudages roulants, [plateforme élévatrice si les hauteurs l'imposent]	Montage et réception par personnel formé, examen avant chaque poste
Découpe	Poste de découpe fixe avec captation, scies plongeantes et circulaires sur rail avec aspiration, scies cloches, cutters à lame rétractable	Poste implanté à l'écart des locaux occupés
Vissage et fixation	Visseuses à profondeur réglable, visseuses à bande, perforateurs avec aspiration intégrée, matériel de fixation adapté aux supports	Réglage de profondeur contrôlé en début de poste
Enduits et finitions	Malaxeurs, auges et platoirs, [machine à bander / machine à projeter si utilisée] , ponceuses girafes	Ponceuses systématiquement raccordées à l'aspiration
Aspiration et nettoyage	[n] aspirateurs à filtration adaptée aux poussières produites, matériel de nettoyage humide	Filtres contrôlés et remplacés selon la notice
Confinement	Cloisonnements provisoires, sas d'accès, films et bâches, obturateurs de bouches de ventilation	Présence permanente sur le site en travaux occupés
Contrôle et mesure	Règles de 2 m, réglets, cales d'épaisseur, fils à plomb, humidimètre pour le contrôle des supports, éclairage rasant portatif	Contrôle par sondage et avant chaque présentation de support
Détection	Détecteur de réseaux et de métaux pour les percements dans les supports existants	Utilisation obligatoire en réhabilitation
Sécurité	Garde-corps provisoires, harnais et points d'ancrage, obturateurs de réservation, balisage, gants anti-coupure, protections respiratoires	Contrôle avant chaque poste, registre tenu sur le chantier
Énergie et éclairage	Coffrets de chantier, enrouleurs, éclairage d'appoint, [déshumidificateurs si l'hygrométrie l'impose]	Vérifications électriques à jour

L'ensemble du matériel est maintenu en état, les vérifications générales périodiques sont à jour et les registres sont tenus à disposition sur le chantier. Les autorisations de conduite et les formations au travail en hauteur des opérateurs sont vérifiées avant affectation.

CONTINUITÉ DE SERVICE

En cas d'immobilisation d'un moyen affecté au chemin critique — lève-plaque, plateforme élévatrice, machine de finition, aspirateur de chantier — nous disposons de **[matériel de remplacement propre / d'un accord de mise à disposition auprès de ...]**, mobilisable sous **[délai]**. Sur une île, le délai d'obtention d'une pièce détachée est le premier facteur d'immobilisation : nous en tenons compte dans notre maintenance préventive et dans notre stock de consommables critiques, notamment les filtres et les abrasifs.

16 Maîtrise des aléas et contraintes de La Réunion

Les contraintes ci-dessous sont propres au territoire et concernent directement ce lot. Nous ne les énumérons pas : nous indiquons pour chacune la disposition concrète qu'elle nous impose sur ce chantier.

ALÉA	IMPACT SUR LE LOT	NOTRE DISPOSITION
Hygrométrie élevée	Séchage des enduits ralenti, risque de reprise trop rapide entre les passes, retrait et fissuration des joints, développement de moisissures sur un ouvrage refermé humide	Ventilation des locaux traités ; déshumidificateurs mis en œuvre lorsque l'ambiance l'impose ; respect du séchage complet entre chaque passe, y compris si le planning en souffre ; contrôle de la siccité des supports avant fermeture et avant finition.
Pluies intenses et bâtiment non clos	Plaques déformées et tachées, laines minérales détrempées, enduits perdus, reprise complète de zones déjà exécutées	Aucun démarrage avant que le bâtiment soit hors d'eau et hors d'air ; suivi météorologique quotidien ; obturation des baies non équipées avant chaque fin de poste et avant chaque week-end ; stock maintenu sous abri fermé et sur cales.
Saison cyclonique (novembre à avril)	Stock de plaques et d'isolant exposé, bâtiment susceptible d'être rouvert par le vent, plafonds démontables soulevés par surpression	Procédure écrite de mise en sécurité déclenchée à l'alerte : repli du stock sous abri fermé et sur cales hors sol, dépose des protections faisant effet de voile, repli des échafaudages roulants, obturation des baies libres en accord avec les autres lots, pose des dispositifs anti-soulèvement avant la saison sur les plafonds démontables achevés. Reprise après constat contradictoire d'état des lieux et contrôle de l'humidité des ouvrages.
Termites	Attaque des bois de renfort, des huisseries bois et des panneaux dérivés, souvent invisible parce que située à l'intérieur des parois	Renforts métalliques privilégiés partout où ils sont possibles ; bois de renfort et panneaux traités ou naturellement durables ; aucune cale bois laissée en pied de cloison ni en contact avec le sol ou une maçonnerie en contact avec le sol ; respect des prescriptions applicables dans les zones délimitées comme contaminées ; aucune chute de bois abandonnée en plénum ou dans une cloison.
Corrosion en ambiance saline	Piqûres sur les ossatures, les suspentes et les vis, en particulier en plénum ventilé, en local humide et en bord de mer	Ossatures et accessoires à protection renforcée en zone littorale et en local humide ; visserie adaptée ; stockage à l'abri de l'embrun avant pose ; aucun contact entre métaux dissemblables sans isolation. [Supprimer si le chantier n'est pas en zone littorale.]
Chaleur	Prise accélérée des enduits, difficulté de lissage, baisse de rendement des équipes dans les locaux fermés non ventilés	Gâchées de faible volume, travail aux heures les moins chaudes pour les surfaces exposées, ventilation forcée des locaux fermés, hydratation et pauses organisées.
Exigences acoustiques du logement collectif	Isolement entre logements difficile à tenir dans des bâtiments largement ouverts et ventilés naturellement, où les transmissions latérales sont nombreuses	Systèmes justifiés par rapport d'essai, ossatures désolidarisées, calfeutrements continus, boîtiers décalés, cloisons montées en sous-face de dalle, traitement des transmissions latérales ; mesure in situ demandée sur la première zone achevée lorsqu'elle est prescrite.
Ventilation naturelle traversante	Courants d'air permanents dans les bâtiments en cours de travaux, plafonds démontables soulevés, poussière dispersée dans tout le niveau	Dispositifs anti-soulèvement sur les plafonds démontables des locaux traversants ; confinement des zones de ponçage ; obturation provisoire des baies pendant les opérations poussiéreuses.

ALÉA	IMPACT SUR LE LOT	NOTRE DISPOSITION
Approvisionnement maritime	Plusieurs semaines de délai sur des matériaux volumineux, aléa portuaire, casse au transport, rupture d'une référence en cours de chantier	Commandes passées dès la période de préparation sur des quantités consolidées par mètre (tableau en partie 4) ; marge de casse prévue ; volant de rechange conservé ; préférence donnée, à performance équivalente, aux gammes distribuées localement.
Capacité de stockage sur site	Volumes livrés très supérieurs à la surface disponible dans les opérations urbaines contraintes	Livraisons fractionnées par niveau et par zone, calées sur l'avancement ; stockage tampon sur notre dépôt couvert ; aucune palette laissée à l'extérieur sans protection.

Conduite à tenir en cas d'aléa avéré

Tout aléa susceptible d'affecter le délai ou la consistance des travaux est signalé au maître d'œuvre **par écrit dans les 24 heures**, accompagné d'un constat, d'une évaluation d'impact et d'une proposition de solution. Nous ne découvrons pas un décalage en réunion de chantier trois semaines plus tard : la marge que nous plaçons devant chaque jalon (partie 4) sert précisément à absorber ces événements sans décaler la livraison du support au lot peinture.

17 Insertion sociale et emploi local

[Si le marché ne comporte pas de clause d'insertion, conserver seulement le paragraphe « emploi local » et supprimer le reste.]

Réalisation de la clause d'insertion

Le CCAP fixe un volume d'insertion de **[n]** heures. Nous nous engageons à le réaliser intégralement, et à le dépasser de **[n]** heures supplémentaires, réparties comme suit :

POSTE	HEURES	SÉQUENCE	RÉALISÉ PAR
[aide-poseur / aide-jointoyeur / manutentionnaire]	[n] h	[séquences]	Notre entreprise
[poste]	[n] h	[séquences]	[sous-traitant]
Total engagé	[n] h	[soit ... % au-delà de l'exigence contractuelle]	

Mise en œuvre

- ◆ **Contact du facilitateur** de la clause d'insertion dès la période de préparation, et non à mi-chantier : la recherche des candidats et leur préqualification demandent plusieurs semaines.
- ◆ **Partenaire retenu** : [structure d'insertion, ETTI ou association locale], avec qui nous travaillons [depuis ... / pour la première fois sur cette opération].
- ◆ **Parcours proposé** : repérage des candidats, préqualification, mise en situation encadrée par un compagnon expérimenté désigné tuteur, puis [CDD d'insertion / contrat de professionnalisation / embauche].
- ◆ **Un métier qui se prête à l'insertion** : la pose de cloisons et de plafonds s'apprend par gestes successifs, de la manutention et l'approvisionnement vers la pose d'ossature, puis vers la pose de parement. Le poste de jointoyeur, lui, demande un apprentissage plus long et n'est confié qu'après une progression constatée.
- ◆ **Décompte des heures** tenu mensuellement et transmis au facilitateur et au maître d'ouvrage avec la situation de travaux.
- ◆ **Formation** assurée pendant le parcours : [sécurité, travail en hauteur, gestes et postures, montage d'échafaudage roulant...]

Emploi et sous-traitance locale

L'ensemble de nos compagnons affectés à ce chantier est employé à La Réunion. Nos fournisseurs, nos distributeurs de matériaux et nos éventuels sous-traitants sont établis dans le département — la liste figure aux parties 3 et 14. Cet ancrage n'est pas seulement un engagement : c'est ce qui nous permet de remplacer un moyen ou de compléter une équipe en moins d'une journée quand un aléa survient, et de revenir sur le chantier pendant toute la durée de la garantie.

18 Nos engagements

Les engagements ci-dessous sont vérifiables pendant l'exécution. Ils constituent le résumé opérationnel du présent mémoire.

DOMAINE	ENGAGEMENT	PREUVE APPORTÉE
Interlocuteur	Un conducteur de travaux unique, nommé, joignable en direct, répondant de la totalité du lot y compris de nos sous-traitants	Coordonnées en partie 3, présence à toutes les réunions de chantier
Condition de démarrage	Aucune plaque montée dans un bâtiment qui n'est pas hors d'eau et hors d'air	Constat contradictoire de réception des supports, signalement écrit en cas d'écart
Points d'arrêt	Aucun parement fermé sans contrôle contradictoire, aucun plafond fermé sans réception du plénum, aucun support livré au lot peinture sans réception	Registre des points d'arrêt, PV et photographies horodatées
Performance	Systèmes acoustiques et coupe-feu mis en œuvre sans substitution de composant, conformément à leur procès-verbal	Plan de repérage des cloisons, dossier des systèmes joint au DOE
Renforts et trappes	Plan des renforts et plan des trappes visés avant fermeture, et soldés zone par zone	Plans conformes à l'exécution versés au DOE
Délai	Chaque jalon interne positionné deux semaines avant le jalon contractuel	Planning glissant à trois semaines présenté à chaque réunion
Qualité	Non-conformités levées sous 48 heures lorsque la reprise ne dépend que de nous	Fiches de non-conformité présentées en réunion de chantier
Propreté	Aucune découpe ni aucun ponçage sans captation à la source ; locaux occupés rendus dépoussiérés le soir même	Constat visuel permanent, matériel d'aspiration présent en permanence
Déchets	Benne dédiée au plâtre, séparée des gravats ; traçabilité de 100 % des flux sortants	Registre des déchets, bordereaux de suivi, tickets de pesée
Usagers	Information écrite 48 heures avant toute intervention à impact fort ; réponse à toute doléance sous 48 heures	Registre des doléances tenu sur le chantier
DOE	Dossier constitué au fil de l'eau, remis complet [délai du CCAP] après la réception	Sommaire du DOE en partie 12, pièces versées séquence par séquence
Garantie	Garantie de parfait achèvement assurée par la même équipe que celle du chantier, avec un volant de rechange laissé sur site	Intervention sous [délai] après signalement

Ce qui distingue notre offre

[Deux à quatre lignes, à écrire vous-même : le point sur lequel vous êtes objectivement meilleur sur ce chantier précis. Une expérience directement transposable, une capacité de stockage couverte, un matériel que vous possédez en propre, une méthode qui supprime un aléa identifié au dossier. Un correcteur retient une offre par ce qu'elle a de singulier, pas par ce qu'elle a de complet.]

Fait à **[lieu]**, le **[date]**.

[Nom, qualité et signature du représentant légal]

A Annexe A — Normes, DTU et référentiels applicables

Les textes ci-dessous encadrent l'exécution des ouvrages du présent lot. **Les textes contractuellement applicables restent ceux visés par le CCTP de la consultation. [Confronter cette liste au CCTP de la consultation et supprimer les lignes sans objet.]**

RÉFÉRENTIEL	OBJET	OUVRAGES CONCERNÉS
Règlement (UE) n° 305/2011	Produits de construction — marquage CE et déclaration des performances	Ensemble des produits mis en œuvre
NF DTU 25.41	Ouvrages en plaques de plâtre à faces cartonnées — cloisons, doublages et plafonds : supports, ossatures, pose, tolérances, traitement des joints	Cloisons, doublages et plafonds en plaques
NF DTU 25.42	Ouvrages de doublage et d'habillage en complexes et sandwichs à base de plaques de plâtre	Doublages collés
NF DTU 25.31	Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit au plâtre — cloisons en carreaux de plâtre	Cloisons en carreaux de plâtre
NF DTU 25.1	Enduits intérieurs en plâtre	Enduits, raccords et reprises
NF DTU 25.51	Mise en œuvre des plafonds en staff	Plafonds et ouvrages en staff
NF DTU 58.1	Plafonds suspendus — mise en œuvre des ossatures et des éléments de remplissage	Plafonds démontables et modulaires
NF EN 520	Plaques de plâtre — définitions, spécifications et méthodes d'essai, types de plaques	Plaques de tous types
NF EN 14195	Composants d'ossature métallique pour systèmes en plaques de plâtre	Rails, montants, fourrures, suspentes
NF EN 13963	Matériaux de jointoiement pour plaques de plâtre — enduits et bandes	Traitement des joints
NF EN 13279-1	Liants-plâtres et enduits à base de plâtre — définitions et exigences	Enduits et colles à base de plâtre
NF EN 12859 · NF EN 12860	Carreaux de plâtre ; colles à base de plâtre pour carreaux de plâtre	Cloisons en carreaux de plâtre
NF EN 14496	Adhésifs à base de plâtre pour panneaux composites d'isolation et plaques de plâtre	Doublages collés
NF EN 13964	Plafonds suspendus — exigences et méthodes d'essai	Plafonds suspendus et démontables
NF EN 13162	Produits isolants thermiques pour le bâtiment — produits manufacturés en laine minérale	Isolation des cloisons, doublages et pléniums
NF EN 13501-1	Classement au feu des produits de construction — réaction au feu	Parements, dalles de plafond, isolants
NF EN 13501-2	Classement au feu à partir des essais de résistance au feu	Parois et plafonds à degré coupe-feu

RÉFÉRENTIEL	OBJET	OUVRAGES CONCERNÉS
NF EN 1364-1 · NF EN 1364-2	Essais de résistance au feu des éléments non porteurs — murs ; plafonds	Cloisons et plafonds à exigence de résistance au feu
NF EN ISO 717-1	Évaluation de l'isolement acoustique — isolement aux bruits aériens, indices uniques	Parois séparatives
NF EN ISO 10140	Mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction	Justification des systèmes acoustiques
NF EN ISO 16283-1	Mesurage in situ de l'isolation acoustique des bâtiments — bruits aériens	Mesures de réception acoustique
NF EN 335	Durabilité du bois et des matériaux dérivés — classes d'emploi	Renforts et éléments bois
Avis Techniques et Documents Techniques d'Application	Systèmes non traditionnels — conditions d'emploi et de mise en œuvre	Systèmes de cloisons, doublages et plafonds sous avis
Réglementation thermique, acoustique et aération des DOM (arrêtés du 17 avril 2009 modifiés)	Protection solaire et isolation des toitures, ventilation naturelle, exigences acoustiques des logements neufs	Doublages, plafonds, parois séparatives
Arrêté du 25 juin 1980 modifié	Règlement de sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public — aménagements intérieurs, réaction au feu, plafonds suspendus	Opérations en ERP
Arrêté du 31 janvier 1986 modifié	Protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation — recoupements, encloisonnements, degrés exigés	Opérations de logement
Code de la construction et de l'habitation — protection contre les termites	Protection des bois et matériaux dérivés dans les zones délimitées comme contaminées	Renforts et éléments bois
Code du travail, 4 ^e partie	Travail en hauteur, échafaudages, manutention, poussières, risque chimique, coordination SPS	Ensemble du lot
Code de l'environnement	Tri des déchets du bâtiment, traçabilité, bordereaux de suivi, diagnostic des produits, matériaux et déchets avant travaux	Ensemble du lot

VÉRIFIEZ AVANT DE CITER

Les référentiels évoluent. Une citation erronée se retourne contre vous : elle signale un document recopié. Reprenez les références exactes visées par le CCTP de votre consultation, avec leur millésime lorsqu'il est précisé, et ne conservez que les textes qui concernent les ouvrages réellement portés au bordereau.

B Annexe B — Champs à compléter et check-list de dépôt**⚠ CETTE ANNEXE EST UN OUTIL DE TRAVAIL : SUPPRIMEZ-LA AVANT DE DÉPOSER VOTRE OFFRE**

Elle liste, regroupées par nature, toutes les informations à réunir. Collectez-les une fois, puis parcourez le document en remplaçant chaque champ [entre crochets].

Informations sur l'entreprise — partie 1

- ☐ Raison sociale, forme juridique, capital, SIRET, adresse, année de création
- ☐ Effectif total, poseurs, jointoyeurs, encadrement, chiffre d'affaires N-1
- ☐ Qualifications et certifications détenues, avec numéros et millésimes ; formations suivies auprès des fabricants de systèmes
- ☐ Surface et nature du stockage couvert dont vous disposez
- ☐ Assureur, numéros de police RC et décennale
- ☐ Trois références de chantiers comparables : intitulé, maître d'ouvrage, montant, année, nature des ouvrages — avec les attestations de bonne exécution
- ☐ Montage retenu : titulaire seul, sous-traitance déclarée (avec DC4) ou groupement

Informations sur le marché — parties 2 et 4

- ☐ Numéro et intitulé exact du lot, intitulé de l'opération, commune, maître d'ouvrage
- ☐ Quantités par nature d'ouvrage, relevées au bordereau : cloisons par type, doublages, plafonds, trappes
- ☐ Exigences relevées au CCTP : isolement acoustique, degrés de résistance au feu, classements d'exposition à l'eau, résistance aux chocs, performances thermiques
- ☐ Hauteurs sous dalle maximales et épaisseurs de cloisons prescrites
- ☐ Date de la visite de site et contraintes constatées, avec la réponse apportée à chacune
- ☐ Délai global et durée de chaque séquence, jalons contractuels, date prévue du hors d'eau et du hors d'air
- ☐ Délais d'approvisionnement des fournitures à commande longue

Informations sur l'équipe — partie 3

- ☐ Noms, formations, années d'expérience et taux de présence de chaque poste d'encadrement
- ☐ Habilitations : travail en hauteur, montage d'échafaudage, SST, autorisations de conduite
- ☐ Intervenants extérieurs retenus : assistance technique du fabricant, laboratoire ou acousticien
- ☐ Effectifs prévisionnels par séquence
- ☐ Curriculum vitæ à joindre en annexe

Informations techniques — parties 5 à 15

- ☐ Systèmes retenus par type de paroi et de plafond, avec leurs procès-verbaux et rapports d'essai
- ☐ Mode de doublage retenu par paroi, entraxes et charges admises des plafonds
- ☐ Niveau de finition attendu, selon la terminologie exacte du CCTP
- ☐ Fournisseurs et distributeurs retenus, gammes disponibles localement
- ☐ Matériel affecté au chantier, moyens d'aspiration et moyens d'accès en hauteur
- ☐ Exutoires de déchets retenus, en particulier pour le plâtre et les isolants
- ☐ Volume d'insertion imposé au CCAP et partenaire retenu

Vérification avant dépôt

- ☐ Plus aucun champ **[entre crochets]** dans le document, et plus aucune consigne en italique.
- ☐ La notice d'utilisation (partie 0) et la présente annexe B sont supprimées.
- ☐ Le plan suit celui imposé par le règlement de la consultation, et chaque sous-critère noté a sa partie identifiée sous son intitulé.
- ☐ Aucun ouvrage décrit qui ne figure pas au bordereau ; aucun poste du bordereau laissé sans méthode.
- ☐ Les exigences acoustiques et de résistance au feu du CCTP sont reprises avec leurs valeurs exactes.
- ☐ Aucune mention d'une autre entreprise ni d'un autre chantier laissée par copier-coller.
- ☐ Le nom du maître d'ouvrage et l'intitulé exact du marché sont corrects partout.
- ☐ Document paginé, avec sommaire, au format et dans la limite de pages imposés par le RC.
- ☐ Annexes annoncées effectivement jointes : CV, planning, attestations, DC4, fiches techniques et procès-verbaux des systèmes.
- ☐ Fichier nommé selon les exigences de la plateforme de dématérialisation.

Et si vous n'avez pas le temps de tout reprendre

Ce document couvre la méthode et la rédaction. Ce qu'il ne peut pas faire, c'est lire *votre* dossier de consultation, en extraire les critères et leur pondération, et remplir les champs avec *vos* chantiers et *vos* moyens. C'est ce que fait l'outil sur **marches-publics.lentreprise.ai** : vous déposez le DCE, vous récupérez ce même mémoire, complété et adapté à la consultation, au format Word.



L'ENTREPRISE.AI

Veille et réponse aux marchés publics
La Réunion — 974

marches-publics.lentreprise.ai

Modèle de mémoire technique cloisons, doublages et faux plafonds — à personnaliser avant dépôt